

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT

TÉLÉVISION

Radio - Art

Rue des Mayennets - SION

Feuille d'Avis du Valais

PRIX DES ABONNEMENTS

1 an	Fr. 34.-	Pour l'étranger demander le tarif
6 mois	Fr. 18.-	
3 mois	Fr. 10.-	

Organe officiel de l'Association Valaisanne de Football et d'Athlétisme

Administration et Rédaction : Sion. Tél. (027) 2 19 05 - 2 31 25

Bureau pour le Bas-Valais : Avenue de la Gare, Martigny. Tél. : (026) 6 07 52

Administration : av. du Midi 8, Sion — CCP II c 5111 — Rédaction : rue Pré Fleuri, Sion — Régie des Annonces : Publicitas S.A., Sion, av. du Midi, et ses agences en Suisse

9 NOVEMBRE

J. J. Servan-Schreiber écrivait il y a quelque temps dans l'Express à propos du général de Gaulle: «On oublierait son personnalisme excessif s'il avait fait la paix en Algérie.» Je relève le mot «personnalisme» qui pour le rédacteur en chef de l'Express signifie sans doute «individualisme». En effet, dans ses anciennes éditions, le Larousse en 2 volumes donne du personnalisme cette définition: «Vice de celui qui rapporte tout à lui seul.» L'édition actuelle donne aussi, il est vrai, une autre définition: «Doctrine morale et sociale fondée sur la valeur absolue de la personne. (En ce sens se distingue de l'individualisme.)»

Il est certain que le mot «personnalisme» recouvre des contenus fort différents et si l'on n'en donne pas chaque fois des définitions précises, on risque bien de faire naître de nombreux malentendus. En 1903 déjà, Renouvier publiait un ouvrage intitulé «Le personnalisme». Mais quelle différence d'orientation entre sa doctrine et le personnalisme chrétien de Mounier! La même difficulté se présente lorsqu'il s'agit de définir l'existentialisme: le mot désigne des tendances si diverses! Nous pouvons cependant les caractériser grâce à l'Introduction aux existentialismes de Mounier et à l'ouvrage de Régis Jolivet: Les doctrines existentialistes de Kierkegaard à J. P. Sartre. Il nous manquait pour les personnalismes un ouvrage de synthèse. C'est chose faite aujourd'hui. J'ai lu avec un grand intérêt l'étude de Jean Lestavel: Introduction aux Personnalismes, préfacé par Jean Lacroix. Il fallait trouver un point de comparaison, à partir duquel il serait plus aisé de marquer les ressemblances et les différences, les apports positifs et les lacunes des tendances actuelles du personnalisme. C'est le personnalisme de Mounier que Jean Lestavel a choisi comme base, parce qu'il est «le plus complet» à ses yeux, qu'il exprime le réalisme intégral, que s'il a le souci constant de défendre les droits de la personne dans un monde qui l'écrase, il se garde bien de l'enfermer sur soi, mais la projette hors d'elle-même vers autrui et vers le monde, et qu'il accorde par conséquent une place de choix à la communauté. L'auteur se contente d'en rappeler les lignes directrices pour le confronter aux autres tendances. Son ouvrage, ainsi qu'il le dit lui-même, suppose une bonne connaissance du personnalisme de Mounier.

J'aime surtout dans ce précieux document ce qui concerne la communauté. Jean Lestavel qui dirige La Vie nouvelle, mouvement d'adultes de formation et d'action communautaire, donne au mot «communautaire» un sens vaste, alors que trop souvent, par opposition à la «société» plus ou moins impersonnelle, on a tendance à le ré-

Notes hebdomadaires

server pour qualifier les rapports intercommunautaires — respect de chacun et responsabilité réciproque — toutes les organisations, toutes les institutions, tous les groupements, toutes les associations qui ont pris une place de plus en plus importante dans notre société. Il ne suffit pas de constater l'interpénétration de plus en plus grande des hommes: ces relations «inévitables» doivent devenir vraiment des relations «humaines».

11 NOVEMBRE

Reçu une lettre circulaire de la revue Esprit et le numéro spécial de Témoignage chrétien du 27 octobre, deux documents qui nous renseignent sur la brutalité de la répression policière lors des manifestations des Algériens à Paris les 17 et 18 octobre. J'ai lu attentivement ces textes et particulièrement ce numéro de Témoignage chrétien qui m'a profondément bouleversé. Car il ne s'agit pas ici d'ouï-dire et d'hypothèses, mais bien de témoignages authentiques: l'emploi par un grand nombre de policiers de méthodes qui rappellent de bien tristes souvenirs de l'histoire passée. Il faut lire ce document et sentir toute la détresse humaine exprimée par des photos qui ne mentent pas. On veut espérer que le gouvernement français ne continuera pas à cacher la vérité sur cette question et qu'au lieu de se faire par son silence le complice du crime, il châtiara les coupables, après une enquête sérieuse. Il serait préférable aussi qu'il réponde à ceux qui s'inquiètent légitimement de tant de cruautés autrement que par la saisie des journaux.

Il importe de remarquer ici que les policiers n'avaient pas l'excuse de la légitime défense. Les Algériens n'étaient pas armés et ils ont manifesté pacifiquement: tous les témoins impartiaux le disent. Alors, pourquoi toutes ces violences, pourquoi tant de coups de matraques et tant de morts, pourquoi ce parquage honteux de milliers d'entre eux, pourquoi toutes ces atteintes à la dignité de l'homme?

Devant ces faits, comment reconnaître les vrais patriotes? Ceux qui se taisent, pour ne pas créer de nouveaux embarras à un gouvernement qui en a déjà bien assez, ou ceux qui protestent au nom de la dignité de l'homme?

J. M. Domenach, directeur de la revue Esprit s'est étonné du silence de Mauriac sur un problème aussi important et il lui a écrit. La réponse de Mauriac dans son dernier Bloc-Notes ne me paraît pas tout à fait satisfaisante:

«Oui, pourquoi me suis-je, tu? Parce que je n'avais pas de preuves? Ce serait mentir: j'ai reçu des lettres privées dont l'accent ne trompe pas. Le vrai est que je me sens recru et saoulé d'une telle horreur depuis tant d'années que mon premier mouvement n'est plus de protester comme naguère, ni même de crier, car cela se passe maintenant sous la présidence du général de Gaulle.» Si je comprends bien, une des raisons du silence de Mauriac serait son amitié et son admiration pour le général de Gaulle.

Oui, de Gaulle est un homme courageux qui a tiré la France du «bourbier» et qui s'efforce de résoudre patiemment les difficultés accumulées par les fautes des hommes politiques qui avaient en main les destinées du pays. Pour trouver une solution raisonnable aux problèmes extérieurs et notamment à celui de l'Algérie, il ter-personnels les plus affectifs. Or il est important de pénétrer d'esprit a dû et doit encore surmonter des

obstacles redoutables à l'intérieur, lutter contre l'entêtement de ceux qui se cramponnent en dépit du bon sens à un passé révolu. Dans une tâche aussi ingrate, il fait preuve d'une énergie dont peu d'hommes sont capables. Tout cela, nous le savons. De Gaulle lui-même n'a pas voulu cette brutale répression policière. Mais il ne faut pas, sous prétexte de le soutenir, approuver tout ce que font ses subordonnés, même s'ils disent agir en son nom et pour le bien du pays. Mauriac constate que «l'Etat, lui, est devenu dépendant de sa police». Mais alors les rôles sont renversés. Et il poursuit, parlant du général de Gaulle: «...la police lui demeure étrangère. La police relève de l'intérieur. Pour lui, il la subit comme nous tous.

S'il ne pouvait souffrir ce qui se passe il lui resterait de se démettre, mais cela aussi lui est interdit.» Est-ce à dire qu'il faille rester muet devant les actes de violences?

Cela regarde la France, me dirait-on peut-être. Pardon! Cela regarde tous les hommes. Le respect de la dignité de l'homme n'est pas une affaire «intérieure».

Candide MOIX

LE NOUVEAU CATALOGUE

MARKLIN

EST ARRIVE

NOUS AVONS REÇU POUR VOUS TOUS LES JOUETS

WISA-GLORIA

Réservez pour Noël



CONSTANTIN FILS S. A.

Rue de Lausanne

Les communes suisses et leurs habitants

Il y a aujourd'hui 3095 communes en Suisse. Leur nombre a un peu diminué — par suite des fusions — depuis 1870 où l'on en comptait 3193. Mais, hormis ce phénomène qui a fait disparaître quelques communes généralement minuscules, leur effectif est d'une assez grande stabilité. Plus en tout cas que celui de la population de la Suisse, qui a passé de 2 655 001 habitants en 1870 à 5 429 061 habitants en 1960, soit lors du dernier recensement.

Les communes — cellules politiques de base — sont théoriquement égales en droit. En fait, il en est d'elles comme des hommes: telles sont puissantes, telles autres, misérables. Ces dernières ne sont pas, d'ailleurs, les plus malheureuses et je me plaindrais assez à vivre dans certaines communes rurales où l'habitant ne paie pas d'impôt, si même il ne reçoit pas quelques fagots ou le droit de faire paître sa vache sur les communaux. Mais ce bonheur bucolique — si rare en notre monde technique — n'a aucune portée politique et l'on voit la puissance rester entre les mains des communes où à mon gré il fait le moins bon vivre car elles sont le paradis du bruit et de l'agitation urbains. Il y a en effet un écart de taille entre les 440 170 citadins de Zurich et les 11 hommes libres qui résident encore dans la paisible commune d'Illens.

Il faut d'ailleurs reconnaître que le charme des lieux champêtres ne semble pas exercer un pouvoir d'attraction bien grand sur les hommes de notre temps, puisque les 39 communes suisses comptant moins de 50 habitants sont toutes en perte de vitesse et que telles d'entre elles se dépeuplent même rapidement. Au profit de qui? Des grandes villes, bien sûr, mais plus encore des cités de moyenne envergure. La statistique fédérale nous montre en effet qu'au cours de la dernière décennie, les villes de dix à vingt mille habitants ont eu le plus fort taux d'augmentation (33,3% en moyenne), suivies des villes de vingt à cinquante mille habitants avec 20,3%, puis des cités comptant de cinquante à cent mille personnes, avec 16,2%. Quant aux cinq grandes villes dont la population dépasse le cent mille unités, leur d'augmentation n'a été que de 14,4%. Il est intéressant de constater que ce taux a même diminué par rapport à 1950.

N'allons pourtant pas en conclure que si cette tendance se maintient, nous verrons nos grandes cités se dépeupler tout comme les communes de moins de cinquante habitants! La réalité est plus complexe. Nous nous trou-

vons devant des noyaux urbains formant des villes autrefois centrées sur une seule commune dont elles ont pris le nom, mais qui s'étendent aujourd'hui sur plusieurs communes qu'elles n'ont pas politiquement absorbées. Ces communes centrales sont actuellement surpeuplées; les terrains à bâtir y sont rares et hors de prix. Aussi y voit-on proliférer les bureaux, tandis que les simples locataires tendent à se rendre dans la périphérie, où ils trouvent d'ailleurs plus de tranquillité. Cette force centrifuge entraîne une croissance des communes circonvoisines de nos grandes villes, laquelle est, dans la majorité des cas, plus rapide que celle de la commune centrale. Dietikon, dont la population a plus que doublé en dix ans est le cas limite de cette tendance que l'on retrouve sans changement dans les statistiques de la construction.

Résumons-nous: les statistiques fournies par le dernier recensement nous montrent donc l'existence d'un double phénomène agissant en sens contraire, sans pourtant être contradictoire. Son premier aspect est l'attrait croissant des villes sur la population suisse, attrait qui est notamment

démonstré par le fait que l'accroissement y est souvent dû plus à l'immigration qu'à l'excédent des naissances. Il y a ainsi une force centripète incontestable, dont les cantons agricoles font les frais. Ces derniers, en effet, ont un accroissement de population provenant essentiellement des naissances, tandis que l'émigration y est supérieure à l'immigration. Le second aspect du phénomène est au contraire une force centrifuge qui se manifeste dans les agglomérations urbaines, la population s'accroissant plus rapidement dans les communes suburbaines que dans la commune centrale. Ces deux courants ne sont pas contradictoires, avons-nous dit: en effet, si l'on considère comme grandes villes non une commune centrale seulement, mais l'ensemble d'une agglomération urbaine, on constate que la vie citadine gagne beaucoup de terrain et que les cinq villes de plus de cent mille habitants groupent actuellement un habitant sur cinq de la Suisse. Par contre, au sein même de ces cités, on assiste à une fuite vers les bords d'habitants en quête de quartiers plus calmes que ceux du centre.

M. A.

La voiture amphibie fait sa preuve au Canada



«Amphicar», une voiture amphibie construite en Allemagne a fait ses preuves au Canada, où fut faite cette photo. Le véhicule atteint la vitesse de 16 km/h sur l'eau et de 140 km/h sur la route.

Un grand paquebot français quitte l'Amérique



Le plus grand paquebot français, le «Liberté» a quitté New York pour son dernier voyage. Plus de mille personnes étaient venues lui dire un ultime adieu.

Honneur
au travail valaisan



QUINZAINÉ VALAISANNE

ACHETER VALAISAN

C'EST DONNER LA PRÉFÉRENCE

AUX ARTICLES

Confectionnés ou Fabriqués EN VALAIS

Main - d'œuvre valaisanne - Industries valaisannes

VOYEZ NOS VITRINES



VOYEZ NOS VITRINES

MONTHEY - MARTIGNY - SAXON - SION - SIERRE - VIEGE

- Lisez la Feuille d'Avis du Valais -

On cherche pour entrée im-
médiate

6 CHARPENTIERS
1 MANŒUVRE

avec permis de conduire.
Travail assuré toute l'année.
Offres écrites sous chiffre P
15304 S à Publicitas Sion.

C. F. F.

Pour tenir compte de l'attribution et
de l'entretien de nouvelles locomotives,
les Ateliers C.F.F. d'Yverdon
engagent

3 MECANICIENS - ELECTRICIENS
5 MECANICIENS

qualifiés, ayant quelques années de
pratique si possible.
Prestations sociales intéressantes. Un
samedi sur deux de libre, service
régulier.

Faire offres manuscrites aux Ateliers
C.F.F., Yverdon.

GROS RABAIS

- Chèvres entières . . . Fr. 3.20
- Quartiers devant . . . Fr. 2.90
- Quartiers derrière . . . Fr. 3.90
- Moutons, quartiers devant
Fr. 4.50
- Saucisses de chèvres, la
spécialité tessinoise pour rôtir
ou pour manger cru . . . Fr. 2.80
- Salametti nostrani . . . Fr. 9.-
- Saucissons de porc . . . Fr. 5.-
- Mortadella Nostrana
Tessinois . . . Fr. 6.50
- Mortadella Bologna . . . Fr. 5.30
- Salami tessinois 1re qual.
provenant de stock . . . Fr. 11.-
- Lard Nostrano salé . . . Fr. 3.90
- Lard maigre salé ou fumé
Fr. 7.50

Expéditions soignées et rapides
contre remboursement.
Se recommande :
Boucherie Aldo FIORI, Cevio (TI)
Tél. (093) 8 71 18
(On est prié d'écrire lisiblement)

JAMAIS LE DIMANCHE

★ MELINA MERCOURI ★ JULES PASSINI

GRAND PRIX

DE LA MEILLEURE
INTERPRETATION

A CANNES

C'EST DE CE FILM,

VERITABLE TRIOMPHE DE LA JOIE DE VIVRE
QUE NOUS VIENT LA CELEBRE CHANSON :

LES ENFANTS DU PIREE

CHANTEE PAR

MELINA MERCOURI

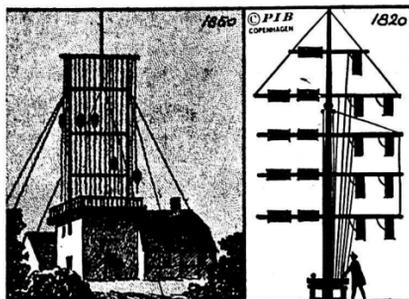
JOYEUX !
FRAIS !
ENSOLEILLE !
SAVOUREUX !
IRRÉSISTIBLE !



LE FILM
QUI FAIT
RIRE ET
CHANTER
LE MONDE
ENTIER

DES 18 ANS REVOLUS

DES MERCREDI 15 Novembre au CINEMA ARLEQUIN



triche à Moscou en passant par Varsovie (220 stations établies dans des tours de maçonnerie et équipées de 6 télégraphistes). Mais dès que le télégraphe électrique

Le télégraphe électrique prend la relève
Pendant les 30 années qui suivirent sa mise en pratique, le télégraphe optique se répandit dans beaucoup de pays. La Russie avait une ligne qui reliait la frontière d'Au-

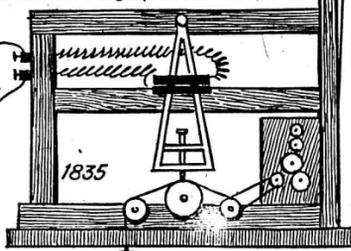


fit son apparition, le czar fit démolir les tours et envoya des ingénieurs pour placer des fils.

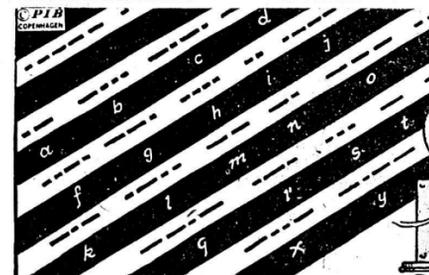
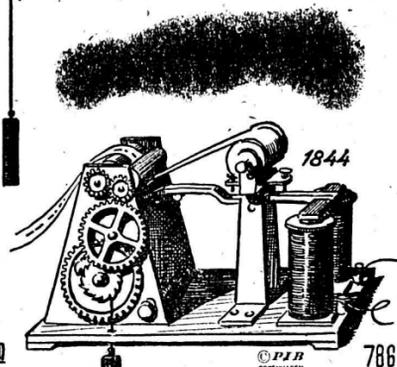


Les points et les barres
L'homme qui imagina le système des points et des barres pour télégraphier fut un américain, Samuel Morse (1791-1872). Il était,

à l'origine, un excellent sculpteur et peintre. En 1813, il reçut une médaille d'or à Londres pour son « Hercule mourant ». En 1825, il fonda l'« Académie de dessin » en Amérique et devint par la suite professeur d'art à l'université de New-York. Lors d'un voyage en mer, revenant d'Europe en 1832, il conçut l'idée de son télégraphe. En 1835, il ex-

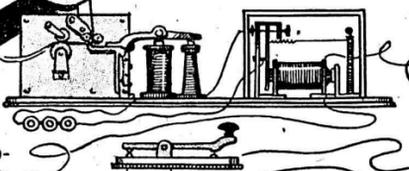


posait son premier appareil. Deux ans plus tard, il prenait un brevet pour un modèle perfectionné.

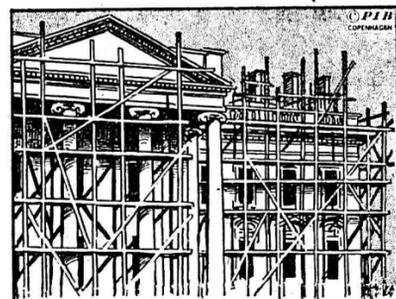


1844, on télégraphiait la première dépêche : « What hath God wrought ? » (Qu'est-ce que Dieu a obtenu ?) Le succès était assuré. Tout le monde s'empressa de le couvrir d'honneurs. Cependant une somme de

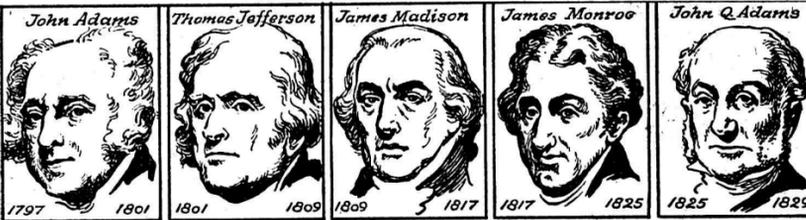
Déception et succès
En 1838, Morse tenta d'obtenir des subsides du Congrès américain, mais on se moqua de lui. Cependant, après 4 ans de déception et d'attente, on lui octroya enfin 30.000 dollars pour construire une ligne d'essai entre Baltimore et Washington. En



200.000 frs, cadeau commun des pays européens, passa presque entièrement à couvrir les frais des procès engagés pour protéger son brevet.



La Maison Blanche
Ce fut le Président Washington qui en 1792 posa les fondations de la Maison Blanche, la demeure des présidents de la république des USA. Il ne parvint pas à y habiter lui-même. Son successeur, John Adams, vit la



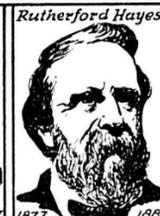
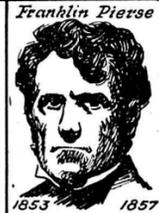
fin de son mandat arriver trois mois après son emménagement. A ce moment, le bâtiment n'était pas encore entièrement terminé (1801). Le couple présidentiel devait traverser des échafaudages pour arriver aux pièces habitables. Madame Adams pendait son linge dans la salle d'audience. Le toit était si lourd que plusieurs murs se tassèrent.



elle y donnait. Le président suivant, James Monroe (1817-25) fut lui aussi accusé de gaspillage parce qu'il fit l'acquisition de meubles français fort chers et de vaisselle d'or, le tout destiné à impressionner les diplomates européens.

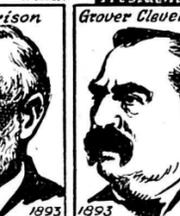
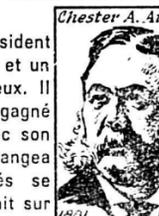
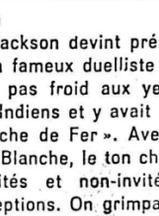


Incendie et réceptions
Sous le mandat du président James Madison, les troupes anglaises mirent le feu à certaines parties de la Maison Blanche (1814). Quand elle fut à peu près restaurée et peinte en blanc pour couvrir les traces du feu, l'élégante Mme Madison, Dolly, surnommée « Sa Majesté », fut vivement critiquée à cause du luxe des réceptions qu'



les chaises, cassait des verres et serrait des mains. Lors de la réception d'adieu en 1837, la Pennsylvanie envoya un gigantesque fromage de 700 kgs. Des centaines d'invités se le disputèrent, les meubles et les murs en furent enduits et le résident pouvait encore le fromage quand le successeur y emménagea, deux semaines plus tard.

Changement de ton
En 1829, Andrew Jackson devint président des USA. C'était un fameux duelliste et un homme qui n'avait pas froid aux yeux. Il avait combattu les Indiens et y avait gagné le surnom de « Flèche de Fer ». Avec son entrée à la Maison Blanche, le ton changea complètement. Invités et non-invités se pressaient aux réceptions. On grimpa sur



Exclusivité
F.A.V.

Mode «61» - Style Elégance



Manteau dame, mohair uni, col véritable vison, manches rapportées, dos kimono, dans les coloris honey, standard, kohinoor

245.-

a la
PORTE NEUVE

Tel. 2398

SION

SA

SION

DES CE SOIR AU CAPITOLE

UN TRES BON FILM D'AVENTURES EN CINEMASCOPE et COULEURS



LE GRAND SAM

avec JOHN WAYNE - STEWART GRANGER - ERNIE KOVACS et CAPUCINE
Parlé français

Dès 16 ans révolus

...et voici
nos belles
occasions

- Mercedes 100, 1956, essence
9,6 CV, limousine 5-6 pl.
- Citroën 2 CV, de 1953 à 1960
2,1 CV, plusieurs voitures
à choix, plusieurs fourgon-
nettes.
- Citroën ID-19, 1957 et 1958
9,7 CV, limousine, 5 pl.
- Citroën DS-19, 1957
9,7 CV, limousine
- Ford Zéphir, 1956, 11,5 CV,
limousine 5 pl.
- Simca Aronde 1958,
station-wagon, 4-5 places
ou 600 kg.

1 VW de luxe mod. 1953
limousine noire, toit ouvrable,
houssée, peu roulée, parfait
état.

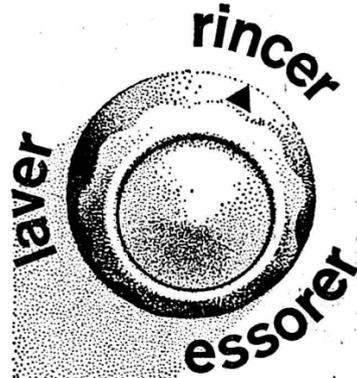
Fiat 1500, sport Cabriolet
2 places, 1960
avec Hardtop, belle voiture,
soignée.

Toutes ces voitures sont con-
trôlées par nous, se trouvent
en parfait état, et sont présen-
tées à l'expertise cantonale
par nos soins.

Garage Moderne

SION

Tél. (027) 2 17 30
Agence Citroën



Miele - votre linge
plus propre que jamais!
Pourquoi?

La Miele a son petit secret - petit
mais raffiné. Demandez qu'on vous
l'explique avant de faire votre choix.

Miele

REYNARD RENE

Appareils électroménagers

Les Rochers SION

Tél. (027) 2 38 23

Sténo-dactylo

Entreprise de Sion engagerait
sténo-dactylo pour travail 1/2
journée.

Offres écrites sous chiffre P
15466 S à Publicitas Sion.



Othmar D'Andrés, Sierre

Garage le Parc, tél. (027) 5 15 09

Vente aux enchères

Les biens de Monsieur Charles
DARBELLAY de Valentin, à
Sion, mettront en vente aux
enchères, mercredi 22 novem-
bre courant à 20 h. 15, au
Café des Diablerets à Vétroz,
les immeubles suivants:

No 831 folio 4, RF. Vétroz,
Champmaray, Vigne, 431 m²

No 1714 folio 8, RF. Vétroz,
Amandoleyre, Vigne, 766 m²

No 11822 folio 3, RFF. Vétroz,
Raffot, Vigne, 540 m²

Prix et conditions à l'ouver-
ture des enchères.

par ordre:

Max CRITTIN, notaire
Sion.

les plus beaux jouets



sont exposés dans notre local

(à côté Rouiller fleurs)

Martigny



Le français moyen consacre ses augmentations de revenus au confort aux loisirs et à sa santé

Comment les Français dépensent-ils leur argent? C'est un problème auquel bien des consommateurs sont incapables de répondre. Ils savent que «la vie est chère» (hélas), que «l'argent ne va pas» (encore hélas) et que hausses de prix et dévaluations ont enterré l'époque des bas de laine. Mais bien peu nombreux sont ceux qui pourraient dire, à brûle-pourpoint, quel pourcentage de leurs ressources ils affectent à leur alimentation, aux distractions, au loyer et aux vêtements.

Des organismes publics (comme l'Institut national de la statistique) se sont efforcés de combler cette lacune. Ils nous apprennent ainsi que le budget moyen du Français se compose comme suit:

- 40 % pour l'alimentation.
- 15 % pour se loger (Loyer, entretien et équipement de l'appartement)
- 14 % pour l'habillement
- 8 % pour ses loisirs (spectacles, sports, etc.)
- 6 % pour les voyages et les transports
- 8 % pour la santé (médecin, dentiste, pharmacien, cure, frais d'hôpitaux, etc.)
- 9 % pour les dépenses diverses.

Bien entendu, il s'agit de dépenses moyennes calculées d'après l'ensemble de la nation.

Les plus fins gourmets d'Europe

Le premier renseignement de cette statistique: les dépenses d'alimentation viennent très largement en tête du budget. Certes, dans la plupart des pays, elles constituent un poste très important. Mais dans beaucoup de pays industriels, notamment en Europe, l'alimentation ne représente pas plus de 30 % des dépenses. Pourquoi ce pourcentage en France? Pour plusieurs raisons: le Français aime «bien manger». Même dans les familles modestes, la ménagère a conservé l'habitude de soigner la nourriture de sa petite famille, de mijoter à chaque fête de «bons petits plats».

Deuxième raison: la France est encore, en grande partie un pays agricole. Or, les agriculteurs consacrent moins d'argent que les autres catégories aux dépenses de loisirs (on n'a pas partout le cinéma), de vacances et voyages (ce n'est pas en été que l'on peut abandonner la terre), aux dépenses vestimentaires (on ne laboure pas en «tenue de ville»). En revanche, les agriculteurs se nourrissent dans l'ensemble aussi convenablement que les autres catégories.

Troisième raison: les produits alimentaires en France sont très chers, du fait surtout de l'écart plus grand que chez la plupart des pays voisins, entre le prix des produits au départ de la ferme (souvent très bas) et leur prix de vente au détail (souvent très haut).

Enfin, les dépenses alimentaires sont les moins facilement compressibles. Le pauvre s'habille moins que le riche, voyage peu est réduit à la condition de mal logé. Il se nourrit moins bien aussi, certes, mais en ce domaine, l'écart n'est pas colossal. Le travailleur ne peut se payer le caviar ou le foie gras du milliardaire, mais le milliardaire s'il peut avoir 50 ou 100 complets du meilleur tailleur, ne peut pas faire huit repas par jour.

Au chapitre des dépenses vestimentaires, la disproportion est plus grande: les ouvriers de l'industrie consacrent à l'habillement à peu près deux fois plus que les ouvriers agricoles, mais les employés et fonctionnaires moyens dépensent une fois et demie de plus que les ouvriers qualifiés. Les industriels, gros commerçants, cadres supérieurs et professions libérales au moins cinq fois plus.

Pour le logement, les statistiques sont un peu plus difficiles à établir du fait que les catégories aisées sont plus souvent propriétaires de leur immeuble que les catégories modestes. Mais le rapport moyen entre les catégories va de 1 pour le «bas de l'échelle» (ouvriers agricoles et manœuvres non spécialisés) à 8 ou 9 pour le «haut». Quant aux dépenses diverses, elles sont presque inexistantes pour les catégories les moins favorisées, alors qu'elles dépassent nettement le 9 % de la statistique dans les classes aisées.

Les disparités sociales s'amenuisent. Comme on le voit, les statistiques confirment ce que chacun pressentait intuitivement: c'est moins par les dépenses «de base» que par les dépenses

«de luxe» ou tout ou moins de confort et agrément que se marquent les disparités sociales. Toutefois, ces disparités ont tendance à diminuer peu à peu: les congés payés qui ont entraîné les travailleurs à se soigner, le progrès dans le confort ménager, tout concours à accroître dans toutes les classes sociales, les «dépenses de bien-être». Du fait de l'élévation de la production, du progrès technique (et aussi, hélas des hausses de prix) chacun dépense plus qu'il y a quelques années.

D'autre part, les dépenses consacrées aux produits industriels se sont ac-

crus beaucoup plus que les dépenses alimentaires; achat d'automobile et d'appareils ménagers, de radio-télévision, d'électrophones et appareils photographiques, achat de jouets, etc...

Les dépenses de soins et d'hygiène ont presque doublé; les Français se soignent mieux.

Un goût de civilisation

Ce mouvement correspond à une modernisation du pays à un goût de confort, de «civilisation» accru. Mais les dépenses de «culture, loisirs et distractions» n'ont augmenté que de 50 %, pourcentage considéré comme assez peu satisfaisant.

Pourquoi? Parce que les Français ont trop d'autres soucis, parce que trop de jeunes ménages doivent ronger sur les vacances ou le cinéma pour tenter de se loger, parce que les jeunes gens passent 27 mois et demi en Algérie, à l'âge où dans d'autres pays ils font du sport ou des voyages, parce que, nous l'avons vu, la nourriture est chère pour les bourses modestes.

Cependant, les progrès de la construction ces dernières années, ceux de la production peuvent amener une amélioration spectaculaire des dépenses «de bien-être»: ces témoins du degré de civilisation matérielle (et même morale lorsqu'il s'agit de dépenses culturelles) d'un peuple.

Pierre Vandœuvres

Le tapis «RYA» fait main

Que fait votre époux durant ses heures de libre, chère lectrice? A-t-il peut-être, en bricolant, construit la cathédrale de Cologne en cartes postales ou un paquebot avec des allumettes?

Et, autre question confidentielle: où aurez-vous placé, dans votre appartement exigü, son étrange chef-d'œuvre? Car, pour ne pas le vexer, vous aurez centes dû, avec abnégation et amour, mettre le fruit de son labeur en évidence...

Qu'adviendrait-il si vous cherchiez, avec votre habileté coutumière — c'est-à-dire sans qu'il s'en aperçoive — à diriger son zèle vers quelque chose d'utile et de beau à la fois?

Ne désiriez-vous pas, depuis quelque temps déjà — petite envie qui en vaut bien une autre — un tapis finlandais moué à la main? Un de ces moelleux tapis pour salon ou chambre de séjour qui s'allie si bien avec des meubles de teck? Si l'on songe aux longues soirées d'automne et d'hiver... ne serait-ce pas le moment

propice pour tirer des plans profitables?

Le plus important, c'est la laine

Et il faut savoir ceci: le Grand Nord, la Finlande, la Suède et la Norvège, sont les patries de cet intéressant travail manuel devenu si courant, si familier chez nous. Pour le tapis finlandais, ou «Rya» comme on l'appelle dans le Nord, on utilise un canevas spécial, tissé à sa manière, que l'on achète soit au mètre — si l'on veut réaliser un tapis aux dimensions désirées — soit déjà coupé, lisière et frangé. Mais la particularité cruciale réside dans la couleur et la qualité de laine employée pour nouer le tapis, c'est-à-dire une laine pure, particulièrement résistante à l'usure et solidement filée, contrairement au tapis de Smyrne qui nécessite une laine assez fine, cela est très compréhensible si l'on songe que, pour faire un nœud, on tire d'un seul coup d'aiguille quatre ou cinq fils de couleurs différentes. C'est pourquoi chaque nœud contient déjà en lui-même diverses nuances qui ajoutent leur chatonnement et leur beauté aux dessins du tapis. Contrairement encore au tapis Smyrne, dont la technique manuelle est particulièrement en vogue aujourd'hui, le tapis finlandais, une fois le travail achevé, n'a pas besoin d'être égalisé. L'effet caractéristique de ce tapis nordique consiste précisément dans son point, ses motifs, son épaisseur «longs poils», irrégulièrement et rustiquement coupés.

Comme la peau velue des ours

Le tapis Rya est né dans le Grand Nord et il imite le poil long et brossailleux de la fourrure des ours. Au XVIIe siècle ce travail manuel — exécuté tout d'abord par les paysans — était destiné à couvrir lits et traîneaux. C'est pourquoi, et pour des raisons de chaleur, on le confectionnait en laine. Au cours du dernier siècle, le goût de l'époque et du jour influença colonis et motifs. Mais, depuis quelques décades, on se penche à nouveau sur les origines même de ce passionnant travail manuel. Des artistes nordiques, séduits par les jeux extraordinaires de couleurs qu'offrait aujourd'hui la laine, ont ressuscité ce vieux art et adapté le tapis Rya à l'ameublement ancien et moderne, voire à la tapisserie. Comme quoi les travaux manuels et le pur art ne se démodent jamais. Au contraire, dans les mains de personnes à l'esprit ouvert aux nouveautés, l'artisa exprime les goûts et tendances d'un siècle et conduit toujours à de nouveaux chefs-d'œuvre.

Ainsi, pour exécuter des tapis Rya modernes, on peut laisser courir son imagination, sa fantaisie, faire des nœuds librement et former un dessin en se laissant peu ou prou guider par les taches colorées de base. Ce n'est pas un malheur si l'on saute quelques nœuds dans un tapis moderne, au contraire l'effet est original.

Un travail qui passionne aussi les Messieurs

Faire nœuds après nœuds pour élaborer un ravissant tapis est un travail manuel auquel les hommes s'adonnent particulièrement volontiers. Ainsi, chères lectrices, nous sommes bien certains qu'il ne vous faudra que peu de temps pour les convaincre. Si Monsieur vous dit être parfaitement capable d'exécuter un tapis finlandais, et qu'il va même, comme cela arrive fréquemment, jusqu'à vous en démontrer lui-même la théorie, alors c'est qu'il est conquis et que vous aurez très bientôt votre tapis nordique... Il ne vous reste plus qu'à attendre et à vous réjouir.

Instructions

Le canevas finlandais se pose sur la table, de manière à pouvoir être travaillé perpendiculairement, d'une lisière de la toile à l'autre. Les nœuds se font à droite, les boucles étant tennues à gauche.

Exécution

Nous commençons par passer le fil à travers la première croix de tissage. Nous retenons la boucle à gauche, tandis que fil et aiguille reviennent à droite. On passe le fil à travers la seconde croix du tissage, et on ferme la boucle, formant ainsi le nœud finlandais. Pour former une boucle, il faut donc traverser deux croix canevas: Passer l'aiguille dans une, former la boucle et la retenir autour de l'index gauche, piquer la deuxième croix et fermer le nœud. Ainsi de nœuds en nœuds le travail se répète, toujours le même, jusqu'à la lisière. Une fois le rang terminé, les boucles se coupent aux ciseaux par le milieu. Le rang suivant s'exécute de semblable façon, les boucles n'étant pas parallèles, mais s'intercalant les unes entre les autres.

Une région amie

Piémont,

pays secret et multiple

Il y a eu un dernier village aux toits couverts d'ardoise, une dernière colonne d'essence, un dernier marot comme prêt à culbuter dans le vide, un dernier tonnelier à l'angle d'un jardin, un dernier champ de patates, un dernier mêlé... Puis ce fut le ciel et tout autour du ciel un désert de monts chauves, d'éboulis et de pâturages à l'herbe rare, où la dent des troupeaux, dont les bergers ressemblent à ceux de l'Histoire Sainte, s'use jusqu'à la roche, après s'être acharnée sur les lichens. Le désert, mais aussi, tout à coup, cette formidable présence de l'homme qui apprivoise l'eau tumultueuse entre les murs des barrages, qui coule des tonnes de béton, qui trace des routes au bord du vertige, qui jette des ponts par-dessus les abîmes, qui retient les avalanches de pierres ou de neige avec du fer et du ciment, grâce à sa force et à son intelligence. La présence de l'homme à la peine sous le soleil ou l'intempérie, et celle de l'homme-taupo, sorti des baraquements inhumains construits pour le repos de la fatigue humaine. L'homme-taupo qui fore le tunnel dans la montagne. Un jour, après des ans de prison souterraine, l'homme rencontrera un autre homme là où le mur sera plus qu'un grand trou, qu'une grande porte, qu'une échappée, qu'un trait d'union entre un pays et un autre. Les deux hommes, celui de Suisse et celui d'Italie, se tendront la main. Autour d'eux on parlera du génie de l'homme et l'on rêvera peut-être aussi de fraternité entre les hommes...

Au sommet, la façade sévère de l'hospice des moines du Grand-Saint-Bernard, le glacier vert du lac, un chapeau d'Alpin, la douane; pourtant il semble que notre Valais continue... Mais une certaine douceur dans le ciel, mais une odeur aussi subtile que fugitive vous disent que la pente est tournée vers la mer. Un premier hameau, un campanile dressé comme un doigt péremptoire sur un éperon, des couleurs sur les murs, des fleurs dans des boîtes de conserves. Aoste et la fumée de ses usines, la place aux pigeons, les arcades, les murs d'enceinte. La route suit la Dora limoneuse qui est le Rhône du Val d'Aoste. La jalonnent des châteaux en ruines, des tours sarrasines, des ponts romains. Est-on vraiment en Italie? Les indigènes semblent parler notre langue ou du moins fort bien la comprendre et les noms de villages sont des noms français: Saint-Martin, Châtillon, Saint-Vincent et son casino, Fénis et le château ducal. A droite et à gauche, des vallées s'insinuent entre les montagnes tourmentées. Certaines sont dites «vaudoises» et l'on y trouve encore des communautés «d'hérétiques», descendants des Pauvres de Lyon que l'inquisition pendant les guerres de religion, refoula jusque dans les coins les plus reculés des

montagnes. Dans le silence de ces vallées étroites comme des fissures, propices au mystère, les légendes courent encore de bouche en bouche, le soir auprès de lâtre. Des dieux et des génies maléficients ou farceurs hantent les glaciers, les sources et les bois, des sorcières chevauchent des balais et s'adonnent frénétiquement au sabbat. Quant au diable qu'on craint, puisqu'il le faut, ce n'est qu'un grand dadais qui souventes fois fut berné par les montagnards!... Si d'aventure un papillon brun palpite sur votre porte, vous recevrez d'heureuses nouvelles, si une taupinière se forme dans votre cour, prenez garde, la mort guette un membre de votre maison, si l'oiseau de nuit... Mais laissons là ces contes naïfs et ces superstitions qui font aussi le charme de cette contrée pour pousser une pointe jusqu'à Valtournanche, au Breuil, à Gressoney, à moins que nous choisissons Champorcher ou cette vallée des Merveilles où nous découvrirons des peintures préhistoriques.

Passé le défilé de Bard, le Val s'élargit, la Dora s'étale. Une lavandière agenouillée sur la planche bat son linge sur une pierre bleue. La montagne devient douce, les moraines s'éloignent, les collines se couvrent d'une toison de figuiers, de châtaigniers et de vignes sous lesquelles on pourrait se promener comme sur un cours. De grandes grappes couleur d'aubergine finissent de mûrir. Ivrée la belle, Ivree la rousse, nous ouvre bientôt les portes du Canavese; le chanvre y devient aussi rare que «l'eau d'or» des rivières. Si vous rencontrez ici ou là un rétameur ou un chaudronnier ambulancier, vous saurez qu'il est Canavesan...

Maintenant la plaine du Pô se déploie comme un éventail, coupée d'aulnes, de mûriers et de peupliers qu'on plante à la naissance des filles afin de leur assurer une dot lorsqu'elles auront vingt ans! Nous venons à peine de quitter la montagne et nous voici en Chine. Autour de Vercelli, les rizières s'étendent sur des kilomètres carrés, peuplées de machines et de femmes en noir, coiffées de grands chapeaux de paille, parce que c'est le temps de la moisson du riz. C'est au comte Cavour, l'homme de l'unification italienne, que le Piémont doit la ressource du riz. C'est lui qui eut l'idée d'améliorer la terre afin de l'y faire pousser en créant, pour ce faire, tout un système de canaux d'irrigation où le Pô, toujours sujet à des inondations, apprit à se discipliner.

Vercelli, chère au poète Rainer Maria Rilke, était, déjà à l'époque celtique, une ville prospère où se donnaient rendez-vous les artistes et les intellectuels. De Vercelli, les peintres piémontais, Sodoma, Spanzotti et le très baroque Gaudenzio Ferrari dont on peut voir des œuvres au Sacro Monte de Varallo.

Novare, ville de garnison, Alessandria, qui n'est plus cette petite ville forte du temps des guerres gibelines. Et puis, Turin, la capitale et la ville de la Maison de Savoie, la moins italienne des villes peut-être, ni laide, ni belle, ni raide, digne, faite pour le travail et le commerce, dominée par la Superga, «tombeau de cette monarchie héritière un peu tard des rêves unitaires de Dante, de Pétrarque et de César Borgia».

Mais quittons la ville de l'automobile et de la soie pour les terres à blé et à maïs, les vignes et les collines que couronnent les plus beaux châteaux italiens; suivons ces chemins de crêtes appelées «langhe» et laissons-nous prendre au charme du Monferrato. On sent dans cette région un art de vivre. L'hospitalité n'y est pas un vain mot, la chaire y est délicate et les vins, concurrençant les Barbera et les Dolcetto, y sont pétillants et bouquetés à souhait; quant à leur traîtrise, mieux vaut n'en point parler... Alba et ses truffes, Barolo, Grignolino, Montegrosso. Chaque bourgade vous réserve une surprise émerueillée, car aucune région du Piémont n'est aussi riche en beautés archéologiques que le Monferrato (Mont Féroce).

Piémont secret, Piémont multiple, fait pour le plaisir de celui qui aime faire le tour des choses et des êtres qui vous parlent à voix basse. Pays de marches, que le voyageur ne fait que traverser pour se rendre sur les rivages de la Ligurie ou au cœur de la Toscane. En Piémont, le «grandiose» qui suscite parfois une émotion facile, ne le retient pas. Pas assez; le «grandiose» n'existe pas en Piémont. C'est un pays qu'il faut sentir, découvrir, aimer. Piémont, si différent des autres provinces de la Botte, d'une italianité profonde, tout en se ressentant de la Suisse et de la France. Regardez ses habitants. Ils ont souvent l'œil clair et le cheveux blond des montagnards et pas une goutte de sang germanique ou arabe ne coule dans leurs veines. Quel étrange «parler» que le leur! rocailleux, guttural. Siene et Florence sont loin où l'on parle comme on chante!...

Si le Piémont n'a pas fourni à l'Histoire de l'Art son tribut de peintres, de sculpteurs et de littérateurs célèbres, il a par contre envoyé à l'étranger des légions de bâtisseurs. Ces maçons — ils ne portent plus guère l'écharpe rouge ceinte autour des reins — nous les rencontrons partout, en Suisse, en France, en Amérique. Ils vivent de peu, séparés pendant toute leur jeunesse de leur famille; ce sont les frères pauvres, très pauvres, de ces grands «condottieri» de l'histoire piémontaise, immortalisés dans ces statues érigées au milieu des places publiques. Personne jamais ne les regarde, mais ils ne le savent pas.

Mireille Kuttel

AGENCE IMMOBILIERE ROBERT SPRENGER

Bureaux

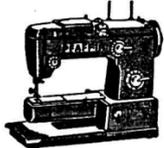
transférés à Haute-Rive 2
Rue Pratifori 29
Tél. No. 2 41 21

Achat et vente de valeurs immobilières — Gérance d'immeubles locatifs — Location d'appartements — Administration de Sociétés Immobilières — Toutes assurances.

On CHERCHE en ville de Sion

APPARTEMENT une pièce

pour ler ou 15 décembre.
Ecrire sous chiffre P 21652 S à Publicitas Sion.



PFAFF- PORTABLE

Un modèle d'une des plus grandes usines européennes de machines à coudre.

J. NIKLAUS-
STALDER
Grand-Pont
SION
Tél. 2 17 69

A vendre

vache

de 5 ans 1/2, prête au veau (race d'Hérens).

Tél. (027) 2 39 01.

A vendre un

veau femelle

de race lutteuse.
Tél. (026) 6 21 61.

TROUVE

une certaine

somme

La réclamer aux Grands Magasins à La Porte-Neuve Sion.

Cherche à LOUER LOCAL

de préférence cave.
Ecrire sous chiffre P 15437 S à Publicitas Sion.

DUVET

BAISSE
110 x 150 cm. 2 kg
Fr. 25.-

MEUBLES
MARTIN
Rue des Portes-Neuves
SION
Tél. (027) 2 16 84

VOS

CHAUSSURES

chez
Banderet
Grand-Pont, 14
Sion.

On CHERCHE à acheter à Sion,

villa

de un ou deux appartements.

Ecrire sous chiffre P 21640 S à Publicitas Sion.

On cherche

1 porteur

Entrée de suite.

W. Traxler, boulangerie, rue de Conthey, Sion.

A vendre

d'occasion :

2 fauteuils,
1 pouf,
1 table,
1 lampadaire,
1 service-boy.

Convienraient pr chalet.

Tél. (027) 2 10 93.

A vendre voiture

Citroen 2 cv.

modèle récent, parfait état, à Fr. 2.400.-.
Tél. (027) 2 35 25.

On demande

SOMMELIERE

Salaire minimum garanti Fr. 400.-.
Tél. (026) 6 16 79.

A vendre, faute d'emploi

1 FOURGON TAUNUS

parfait état, Fr. 3 000.-.

Tél. (027) 2 15 80.

Notre offre ! RIDEAUX DECORATION

Grand choix de
Dessins coloris
largeur 120 cm.
Fr.

2.95

le mètre...
«A l'Economie»
Röhner-Coppex
Place du Midi
SION

Pommes de terre

tout-venant, 16.- p. 100 kg.
Expéditions par CFF.

M. BEAUVERD -
MERMOD,
Rennaz-
Villeneuve/Vd.

On CHERCHE à acheter d'occasion

patins

d'artistiques

No 34, A vendre

poussette

mod. Comby. Wisa Gloria, crème, bon état.

Tél. (027) 2 35 69.

Abonnez-vous à la
**FEUILLE
D'AVIS
DU VALAIS**

A vendre, centre de vallée, situation centrale, grand magasin d'

épicerie

avec appartement et dépôt attenant. Chiffre d'affaires env. Fr. 150.000.-.

Ecrire sous chiffre OFA 8010 L. à Orell Fussli - Annonces, Lausanne.

A vendre une

belle vache

bonne laitière, croix fédérale, deux contrôles laitiers et portante pour le 18 novembre.

Ecrire sous chiffre P 15481 S à Publicitas Sion.

Jeune fille cherche place comme

DEMOISELLE DE RECEPTION

aide-médecin. Ecrire sous chiffre P 15440 S à Publicitas Sion.

Cherchons

femme de ménage

1 après-midi par semaine. Quartier Platta. Tél. (027) 2 31 09.

On cherche

1 porteur

Entrée de suite ou à convenir. Boucherie Obrist, Sion. Tél. (027) 2 15 71.

Jeune HOMME cherche petite

chambre

meublée, le plus vite possible. Ecrire sous chiffre P 21644 S à Publicitas Sion.

Sellettes

de chambre, bois 1er choix, garanties 70 kg de charge : hauteur de 60 cm. à 1 m., la pièce Fr. 8.-. Tables de radio, 35 x 52 cm. Fr. 16.-, 40 x 60 cm. Fr. 18.-. Envoi contre remboursement.

L. BLANC, Mau-pas 21c, Lausanne.

Bon café cherche JEUNE FILLE de toute confiance comme

SOMMELIERE

Débutante acceptée. Entrée de suite ou à convenir.

Tél. (026) 7 12 06.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage et au magasin. Pouvant rentrer le soir chez elle. Dimanche libre.

Ecrire sous chiffre P 15483 S à Publicitas Sion.

On cherche

jeune fille

pour le ménage dans café-restauration.

S'adresser au café de la Brasserie à Sion. Tél. (027) 2 16 22.

Le CAFE de la POSTE, à Vernayaz, demande

SOMMELIERE

Entrée tout de suite cu date à convenir. Tél. (026) 6 57 03.

A vendre quelques

toises de fumier

à port de camion. Pressant. Tél. (027) 2 49 31.

A louer sur plans,

dans immeuble locatif et commercial de la S.I. LES PINS A CHATEAU-NEUF-CONTHEY - HALTE

APPARTEMENTS

de 5-4-3-2 1/2 pièces, tout confort, dès août 1962.

Pour traiter s'adresser chez Camille Rudaz, architecte, 12, av. des Mayennets, Sion, tél. (027) 2 47 90.

Bureau technique place de Sion

cherche

surveillant de chantier

capable de métrer et dresser les décomptes spécialement pour construction de routes.

Entrée selon date à convenir.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire sous chiffre P 15482 S à Publicitas Sion.

Mécanicien

sur autos

cherche place dans garage ou entreprise privée, à Sion ou environs.
Ecrire sous chiffre P. 21650 S. à Publicitas Sion.

Etude d'Avocat

à SION cherche

secrétaire-dactylo

Entrée de suite ou à convenir.

Offres écrites à :

E. TAUGWALDER, avocat,
av. du Midi, SION.

Automobilistes

Pour tous vos articles d'hiver (chaînes à neige, porte-skis, anti-buée, etc.) adressez-vous à Magasin d'accessoires autos

E. MUHLEIS
MARTIGNY-VILLE

v. du Léman, tél. (026) 6 07 65
Agence générale pour chaînes à neige PM.

LISEZ ET FAITES LIRE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS !

Nous cherchons pour notre entreprise

2 OUVRIERS

s'intéressant au travail sur machines de scierie.
Bon gage. Place stable. Entrée immédiate.

Service et Commerce de Bois
A. Berclaz-Bertschinger,
SIERRE.

Vos armoiries de famille

peintes sur parchemins, bois, verre.
(Recherches) - Voir vitrine-exposition rue des Remparts (Serv. ind.)

Gaspard LORETAN
rte de Lausanne, 34 - Sion
(derrière garage Gschwend).

La semaine prochaine l'Ecole-club MIGROS ouvre

DEUX NOUVEAUX COURS :

1. LE SAVOIR-VIVRE MODERNE

Toutes les règles du parfait savoir-vivre dont le but est de rendre nos relations sociales faciles et agréables. (Présentations, invitations, réceptions, visites, correspondance, etc) Ce cours sera donné par Mme Bouvier de Cébalds.

1 heure chaque semaine Fr. 9.- par mois

2. BEAUTY SCHOOL (soins de beauté)

Ce cours vous apprendra comment, à peu de frais, vous pourrez mettre en valeur votre beauté, entretenir en santé votre peau, vos cheveux, vos yeux. Mlle de Stockalper, mannequin, vous expliquera et vous enseignera la pratique des soins de beauté, de l'hygiène alimentaire, de la coiffure et de l'art de s'habiller.

2 heures chaque semaine Fr. 14.- par mois

Réservez votre place aujourd'hui-même !

Tél. 026 / 6 14 23

ECOLE-CLUB MIGROS

Trousseau

Choisir son trousseau dans un cadre reposant en toute tranquillité et en toute confiance, ça en vaut la peine puisqu'il doit durer toute une vie.

CHOISISSEZ DONC LE TROUSSEAU

Gérondet
SION

qui a déjà ses lettres de noblesse

présentation et devis
avec plaisir et sans
engagement.

Imprimerie Gessler

A nos abonnés

Nous attirons l'attention de nos fidèles abonnés sur le fait que les abonnements d'une durée égale ou supérieure à trois mois et qui ne sont pas dénoncés à temps, restent en service. Ils peuvent être renouvelés, sans frais à notre compte de chèques IIC 5111 ou à notre bureau, Avenue du Midi, Sion.

Administration de la
Feuille d'avis du Valais



CAFE VALRHONE



un plaisir

qui supprime la fatigue

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle: Case postale 28, Sion I
Télégramme: Association Valaisanne Football, Sion
Compte de chèques postaux: 11c 782, Sion
Téléphones: Président: (027) 2 16 42
Secrétaire: (027) 2 25 77

Tous les dimanches soirs à partir de 19 h. 30
LE NUMERO 169 VOUS RENSEIGNERA
sur les résultats officiels des matches de LN B
disputés par Sion et Martigny, du groupe
romand de la 1re ligue, du championnat
valaisan de 2e et 3e ligue et du championnat
Juniors A - Interrégional.

Communiqué officiel No 23

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 12 NOVEMBRE 1961: CHAMPIONNAT SUISSE

2e Ligue: Brig I - Ardon I, 3-3; Salgesch I - Monthey II, 9-1, arrêté; Fully I - Muraz I, 4-1.

3e Ligue: Visp I - Sierre II, 5-2; Lalden I - Naters I, renvoyé; Saxon I - Conthey I, 5-1; Collombey I - Vouvré I, 3-1; Leytron I - Riddes, 2-1.

4e Ligue: Grône II - Brig II, 3-0, forfait; Ayent II - Lens II, 1-3; Savièse I - Savièse II, 2-2; Bramois I - Grimisuat II, 3-1; Vex I - Ayent I, 1-7; Vollèges I - Bagnes I, 1-5; Saillon II - Ardon II, 3-1; Erde I - Fully II, 1-0; Saxon II - Martigny II, 0-6; Troistorrens II - Collombey II, 2-2; Troistorrens I - Vernayaz II, 3-0; St-Gingolph I - St-Maurice II, 1-0, arrêté; Muraz II - Vionnaz I, 1-6.

Juniors A - Interrégionaux: Etoile Carouge - UGS, 1-2; Martigny - Chailly, 2-3; Servette - Lausanne Sports, 4-4; Monthey - Sion, 2-3; Xamax - La Chaux-de-Fonds, 6-4; Central FR - Le Locle Sports, 3-2; Yverdon - Gurmels FR, 1-2; Fribourg - Cantonal, 1-1.

1er Degré: Leytron I - Brig I, 2-3; Sion II - Monthey II, 6-2; Sierre I - Saillon I, renvoyé; Salgesch I - Vernayaz I, 2-8.

2e Degré: Raron I - Lalden I, renvoyé; Chippis I - Lens II, 5-3; Lens I - Visp, 1-4; Granges I - Brig II, 3-0, forfait; Steg I - Varen I, 7-3; Savièse I - Châteauneuf I, 3-2; Erde I - Ayent I, 0-0; Bramois I - Saint-Léonard I, 7-2; Chamoson I - Savièse II, 2-2; Ardon I - Conthey I, 0-1; Martigny II - Muraz I, 5-0; Fully I - Vollèges I, 3-1; St-Maurice I - Saxon I, 4-3.

Juniors B: Grône I - Raron I, 0-5.

Juniors C: Sierre I - Chippis I, renvoyé; Visp I - Brig I, 0-3, forfait; Naters I - Sierre II, renvoyé; Sion II - Sion III, 13-0; Grimisuat I - Sion I, 1-5; Châteauneuf I - Saxon I, 1-0; Ardon I - Saillon I, 3-4; Vionnaz I - Evionnaz I, 0-2; Saint-Maurice I - Martigny II, 0-1; Martigny I - Fully I, 1-1; Vernayaz I - Muraz I, 4-0.

CHAMPIONNAT CANTONAL Coupe Valaisanne, 5e tour: Match No 58: St-Léonard I - Chippis I, 1-3; No 59: Grimisuat I - Raron I, 2-5, après prol.; No 60: Lens I - Grône I, 2-1; No 61: Martigny II - Sion-Réserves, renvoyé; No 62: Orsières I - Martigny-Réserves, 1-3; No 63: St-Maurice I - Evionnaz I, 3-1, après prol.

Vétérans: St-Maurice - Sion, 1-5.

2. CALENDRIER: DIMANCHE 19 NOVEMBRE 1961:

2e Ligue, matches renvoyés: Chippis I - Grône I; Saillon I - Saint-Maurice I.

Matches fixés à nouveau: Muraz I - Chippis I; Grône I - Saint-Maurice I.

Coupe valaisanne, 5e tour: Match renvoyé: No 61: Martigny II - Sion-Réserves.

4e Ligue, match fixé à nouveau: Martigny II - Erde I.

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1961:

4e Ligue, match renvoyé: Fully II - Martigny II.

Coupe Valaisanne, 6e tour: Match renvoyé: No 64: Martigny II/Sion-Réserves - Lens I/Grône I.

Coupe Valaisanne, 5e tour: Match fixé à nouveau: No 61: Martigny II - Sion-Réserves.

MERCREDI 29 NOVEMBRE 1961:

Terrain FC Sion, en nocturne Coupe Valaisanne, 6e tour: Matches fixés à nouveau: No 64: Martigny II/Sion-Réserves - Lens I; No 66: Martigny-Réserves - Saint-Maurice I.

DIMANCHE 3 DECEMBRE 1961:

2e Ligue, matches renvoyés: Muraz I - Chippis I; Grône I - St-Maurice I.

Match fixé à nouveau: Saillon I - Saint-Maurice I.

4e Ligue, match renvoyé: Martigny II - Erde I.

Match fixé à nouveau: Fully II - Martigny II.

VENDREDI 8 DECEMBRE 1961: Coupe Valaisanne, 6e tour: Match renvoyé: No 66: Martigny-Réserves - Saint-Maurice I.

DIMANCHE 10 DECEMBRE 1961: 2e Ligue, match fixé à nouveau: Chippis I - Grône I.

3. AVERTISSEMENTS:

Firmin Riand, Ayent I; Jacques Taramercz, Fully jun. CI; Raphaël Pochon, Evionnaz I.

4. SUSPENSIONS:

a) Championnat suisse: 2 dimanches à Zanfre Giuseppe, Muraz I; 3 dimanches à Gérard Lambrigger, Vex I; 3 dimanches à Freddy Murisier, Vollèges I; 1 dimanche à Kurt Portmann, Salgesch jun. AI; 1 dimanche à Remo Henzen, Visp jun. AI; 3 dimanches à Gustave Savioz, Ayent jun. AI; 2 dimanches à Charles Riand, Ayent jun. AI.

Championnat cantonal: 3 dimanches à Clovis Bagnoud, Lens I; 3 dimanches à Rémy de Preux, Grône I.

5. JOUEURS SUSPENDUS POUR LE DIMANCHE 19 NOVEMBRE 1961:

Marcel Coppey, Ardon II; Marcel Chabbey, Ayent II; Jacques Gaudin, Ayent II; Michel Luisier, Bagnes I; Peter Seiler, Brig II; Gaby Germainier, Châteauneuf I; Ernest Heinzen, Lalden; Félix Zeiter, Lalden; Xavez Ritz, Lalden; Bernard Imstepf, Lalden; Freddy Dély, Martigny II; Daniel Barras, Montana I; Jean-Marc Rausis, Orsières I; Valente Faustino, Sion II; Bernhard Wicky, Steg I; Eugène Plaschy, Varen I; Blanc Romain, Ayent jun. AI; Walter Biaggi, Brig jun. CI; Jean-Louis Zufferey, Chippis jun. AI; Vogel Christian, Grône jun. AI; René Grand, Grône jun. AI; Charles Cordonnier, Lens jun. AI; Jean-Bernard Buchard, Leytron jun. AI; Pierre Turin, Muraz jun. AI; Bernard Rossoz, Riddes jun. AI; Joseph Delalay, St-Léonard jun. AI; Louis Wasmer, Visp jun. AI.

Le Comité central de l'AVFA. Le Président: René Favre. Le Secrétaire: Martial Gaillard.

Championnat Juniors interrégionaux Suisse romande

Communiqué officiel No 15

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 12 NOVEMBRE 1961:

Groupe I: Etoile Carouge - UGS, 1-2; Martigny - Chailly, 2-3; Servette - Lausanne-Sports, 4-4; Monthey - Sion, 2-3.

Groupe II: Xamax - La Chaux-de-Fonds, 6-4; Central FR - Le Locle-Sports, 3-2; Yverdon - Gurmels FR, 1-2; Fribourg - Cantonal, 1-1.

2. AVERTISSEMENTS:

Jean-Michel Metschik, Martigny; Gaston Roduit, Martigny.

3. SUSPENSIONS:

Un dimanche à Bernard Saudan, Etoile Carouge; 2 dimanches à René Muhlemann, Etoile Carouge; 4 dimanches à Eric Maget, Chailly.

Le Comité central de l'AVFA. Le Président: René Favre. Le Secrétaire: Martial Gaillard.

22 Novembre: Dukla Prague-Servette

La date du match retour Servette-Dukla Prague, comptant pour les 8e de finale de la Coupe des Champions Européens, a été fixée par l'UEFA au mercredi 22 novembre à Prague. La rencontre se jouera l'après-midi. Le FC Servette, qui avait avancé son match de championnat contre Schaffhouse au 12 novembre, afin de libérer la date du dimanche 26 novembre, n'a pu obtenir satisfaction, car la Fédération tchécoslovaque s'est refusée à libérer les internationaux de Dukla pour cette date.

Les Genevois seront privés de leurs trois Hongrois

Pour jouer mercredi 22 novembre à Prague, en Coupe d'Europe contre Dukla, le FC Servette quittera Genève, par la voie des airs, mardi à 14 heures. Les quinze joueurs suivants seront du déplacement: Gardiens: Schneider, Barlie. - Arrières, demis: Maffiolo, Roesch, Meylan, Mantula, Wütrich, Dupraz, Desbiolles. - Avants: Heuri, Bosson, Robbiani, Fatton, Georgy, Merlin.

Les trois Hongrois Pasmandy, Nemeth et Makay se sont refusés à se rendre en Tchécoslovaquie. Le retour est prévu pour vendredi avec arrivée à Cointrin vers midi.

Après une retentissante victoire Quelques instants avec Pottier

Répondant à son coup de téléphone, lundi soir nous sommes allés accueillir à la gare d'Aigle notre sympathique international Pottier, de passage à Monthey pour quelques heures avant de retourner vers la vie parisienne.

Nous nous sommes longuement entretenus sur ce fameux match de Berlin. Toujours aussi aimable, il a bien voulu nous répondre à quelques questions pour les lecteurs de la FAV.

Alors, Philippe, comment cela s'est-il passé?

Extrêmement plus dur qu'à Berne, dans les minutes initiales, par exemple. Sandberg « matraqua » volontairement Eschmann et Antenen, comme mon ami Morf-le-Justicier faisait de la compensation, nous étions craintifs. Bientôt Sandberg se calma, le Grangeois aussi.

A la pause, alors que vous étiez menés à la marque, croyais-tu à la victoire finale?

Oui et non! De toute façon nous étions décidés à vendre chèrement

notre peau, le but heureux réussi par les Suédois démontrait qu'ils n'avaient pas encore trouvé la clé de notre verrou, aussi il nous suffisait de marquer au moins une fois pour les décontenancer. Vous savez le reste!

Dis donc! à 4 minutes de la fin, tu nous as fait une drôle d'émotion lorsque tu es parti seul, balle aux pieds depuis le centre du terrain!

Sprintant en fin de match sur 50 mètres avec la fatigue accumulée, je savais qu'il serait difficile de battre Nielhom de loin, mon tir ne pouvant plus être assez violent, aussi je comptais le passer balle aux pieds, mais ce diable de Nielhom ne vint pas à ma rencontre, comme il devait le faire normalement. Arrivé à sa hauteur, je feintais mon tir, il s'écala, je poussai la balle du droit dans les buts vides, mais je ne sais comment le cuir heurta miraculeusement son genou, monta en chandelle et j'allais le catapulter dans les filets lorsque survint en trombe le géant Wing qui balaya tous mes espoirs. Si la Suisse

se avait concédé une égalisation dans les ultimes minutes, je vous assure que je me serais arraché les cheveux mais comme ce ne fut pas le cas, je garde ce but pour le Chili.

N'as-tu pas trouvé que le public fut drôlement pro-suisse?

Hormis nos compatriotes survoltés, ces Berlinoises furent formidables vis-à-vis de notre équipe. Je vous cite une anecdote parue lundi matin dans un grand quotidien du lieu. « Au deuxième but suisse, le reporter du dit journal, n'étant pas très sûr que l'auteur de la réussite suisse fut Antenen, s'adressa à un spectateur sautant et hurlant sa joie en brandissant un énorme drapeau rouge à croix blanche, afin de lui demander qui était le buteur, ce dernier de répondre entre deux: « Hop Suisse! » « Je ne puis vous le dire, je suis Berlinois ».

A l'issue de la partie, quelles furent tes impressions?

A peine le coup de sifflet final retenti, ce fut une véritable avalanche humaine qui déferla sur mes coéquipiers et moi-même, embrassés, mordus, portés en triomphe, nous étions encore congratulés par Rappan, Quinche, Bocquet, pleurant tous de joie. Vraiment j'ai vécu là l'un des plus beaux moments de ma vie.

An banquet officiel, dimanche soir, quelle fut l'attitude des joueurs suédois?

Eh bien, au début, ils poussaient plutôt des têtes à vendre des lacets (on les comprend), puis le champagne aidant, leurs langues se délièrent et Brodd, un charmant garçon, joua à merveille son rôle d'interprète, finalement tous, hormis Simonsson, impassible et hautain, nous souhaitèrent bonne chance pour le Chili.

Puisque nous parlons du banquet, il me sied de relever le nombre incalculable de télégrammes de félicitations reçus tout au long du repas. Ils venaient de tous les coins du monde, du Chili, des Suisses de Los Angeles, même un de Rome signé: la Gardie pontificale. Ça fait tout de même plaisir.

Sur ce, nous prenons congé de Philippe en lui souhaitant bonne chance; en se retournant, il nous rappelle de transmettre ses amitiés aux lecteurs de la FAV.

JECLAN.



Philippe Pottier, comme ses camarades, fut fêté à son retour de Berlin après la magnifique victoire obtenue sur la Suède. Une foule nombreuse s'était rassemblée au terminus de la Swissair, à la gare de Zurich, pour faire une ovation extraordinaire aux vainqueurs. Sur notre photo, Tacchella apparaît à la portière.

Exploits du passé Enthousiasme français après Suisse - Suède

La victoire des footballeurs suisses sur le vice-champion du monde, la Suède, a eu un énorme retentissement sur le plan international. Une nouvelle fois, l'esprit combattif des Suisses a provoqué un petit miracle. Les Suédois ne sont nullement les premiers qui doivent s'incliner devant cette fougue helvétique. Un sommaire rappel de l'histoire passée du football prouve que les joueurs à croix blanche n'ont pas usurpé cette réputation de « Giant Killer » (tombeur des grands) lors des tournois comptant pour les championnats du monde.

magyars atteindront d'ailleurs la finale.

Dans les grandes occasions, les Suisses ont su dépasser leurs limites habituelles, faisant trébucher ainsi les favoris. Parmi leurs principales victimes, on relève l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et les Suédois. Les Brésiliens eux-mêmes ont failli mordre la poussière! Les championnats du monde disputés jusqu'ici avec la participation de la Suisse (en 1930, elle n'était pas représentée) ont eu le déroulement suivant:

1950: avec deux victoires contre le Luxembourg (5-2 et 3-2), la Suisse atteint le tour final organisé au Brésil. Après une défaite (0-3) face à la Yougoslavie, les footballeurs suisses réussissent un sensationnel 2-2 contre les grands favoris du tournoi, les Brésiliens, qui seront battus en finale par l'Uruguay. Puis la Suisse bat encore le Mexique 2-1, mais cela ne lui permet pas d'accéder à la phase ultime de la compétition, le Brésil étant champion du groupe.

1934: match éliminatoire 2-2 contre la Yougoslavie à Belgrade et même résultat contre la Roumanie à Berne. Battue à Bucarest, la Yougoslavie se trouve hors de course. Au tour final, qui se déroule en Italie, la Suisse atteint les quarts de finale, à la faveur d'une victoire par 3-2 sur la Hollande, où elle cède le pas à la Tchécoslovaquie (2-3) qui ira jusqu'en finale.

1954: le tour final se déroulant en Suisse, l'équipe nationale helvétique est dispensée de disputer des matches préliminaires de qualification. En huitièmes de finale, la Suisse bat l'Italie 2-1 mais s'incline 0-2 contre l'Angleterre. A Bâle, en match d'appui contre l'Italie, champion du monde en 1934 et 1938, la Suisse gagne une retentissante victoire par 4-1, qui lui ouvre le chemin des quarts de finale. Opposés aux Autrichiens, à Lausanne, les Suisses mènent 3-0 après 18 minutes de jeu! Un début d'insolation de Bocquet désorganise la défense et finalement l'Autriche l'emporte sur le score étonnant de 7-5.

1938: victoire en match d'appui à Milan (2-1), au détriment du Portugal, pour l'accession au tour final en France. En huitièmes de finale, à Paris, la Suisse affronte l'Allemagne. L'équipe germanique comprenait alors les meilleurs joueurs viennois. Après un premier match terminé sur le score nul de 1-1, la Suisse bat l'Allemagne par 4-2 après avoir été menée 2-0 au terme des vingt premières minutes! En quarts de finale, à Lille, la Hongrie élimine la Suisse par 2-0. Les joueurs

1958: l'Ecosse et l'Espagne font partie du groupe éliminatoire dévolu à la Suisse. Le premier match à Madrid voit la Suisse arracher un résultat nul (2-2) contre l'Espagne. Ce sera le seul point que récolteront les Suisses. Mais ce semi-échec de Madrid coûtera la qualification à l'Espagne. En effet, l'Ecosse bat deux fois la Suisse et une fois l'Espagne.

1962: deux victoires sur la Belgique en matches éliminatoires: 4-2 à Bruxelles et 2-1 à Lausanne; une lourde défaite contre la Suède à Stockholm (4-0), puis les deux succès en quinze jours contre les Scandinaves à Berne (3-2) et à Berlin (2-1).

Sous le titre « Vive la Suisse monsieur! », Jean Eskenazi, chef de la rubrique football du plus important quotidien français « France-Soir », écrit:

« Qui aurait pensé, il y a trois mois, que la Suisse décrocherait ses tickets pour le Chili avant la France? »

« A ce moment-là, elle valait au moins 60 contre 1. Merveilleuse équipe de Suisse, toujours si fidèle à sa longue tradition! Il n'y a pas une seule équipe au monde qui se soit si souvent surpassée dans des circonstances exceptionnelles. »

« Non, je n'oublierai jamais cette équipe de Suisse battant l'Allemagne renforcée par les footballeurs de l'Anschluss, en 1938, au Parc des Princes. »

« Menée par 2 à 0, elle gagna par 4 à 2, et Trello Abegglen fut ce jour-là sublime. Il fut ce préparateur de la victoire, au même titre qu'à Berne et Berlin le charmant Norbert Eschmann, doux, calme poète du football, qui sait si bien interpréter un auteur difficile: Karl Rappan. »

« Ce diable de Karl Rappan qui sait extraire de l'équipe de Suisse autant de choses qu'un astucieux prestidigitateur d'un chapeau haut de forme. Succès riches en couleur que ceux de la Suisse. Succès de la volonté, de l'énergie et de la foi. Succès du football et du sport. Puisse-t-on nous retrouver maintenant nos amis suisses au Chili! »

★ Just Fontaine, le meilleur buteur de la Coupe du monde 1958, a pris un nouveau départ. Lundi dernier, pour la première fois depuis le 1er janvier 1961, date de sa seconde fracture de la jambe, il a fait sa rentrée en match amical à Origny-en-Thiérache. Trois jours plus tard à Lille, dans la plus stricte intimité, il s'est remarié avec Mlle Arlette Baret.

Le championnat suisse de hockey sur glace débute samedi

Les projets des skieurs professionnels

De retour d'Amérique du Nord et du Chili, où il a fait un long séjour, l'ex-champion du monde Othmar Schneider a tenu une conférence de presse à Vienne.

Il a tout d'abord affirmé que la troupe professionnelle en Amérique n'avait nullement l'intention de contrecarrer le développement du ski amateur de compétition, puisque l'association de coureurs professionnels qui a été créée n'admet que des membres ayant 24 ans ou plus.

Cette association professionnelle souhaite que la FIS abandonne cette position rigide, hostile même, qu'elle a prise à son égard et que s'esquisse une entente entre les deux organismes.

Cette troupe de coureurs professionnels englobe le Norvégien Stein Erikser et les Autrichiens Anderl Molterer, Christian Pravda, Toni Spiess, Othmar Schneider, Pepi Gramshammer et Ernst Hinterseer. Le président en est Friedl Pfeifer.

Douze grandes compétitions sont prévues pour cet hiver, qui toutes seront retransmises par la télévision.

Formation d'équipes

Il est dès à présent possible de donner un aperçu de la future formation du groupe extra-sportif « Margnat » :

En font officiellement partie : Joseph Thomin, Joseph Novales, Francis Anastasi, Jean Bihannic, Gilbert Bellone, Jose Gil, Jean Aveline, Joseph Auré, Georges Noguero, Pierre Polo et Jean Hoaduff. Coureurs dont l'option se termine mardi : Louisons Bobet, Jo Velly et Albert Bouvet.

Sont pratiquement d'accord : les Espagnols Federico Bahamontes, Manzaneque et Campillo.

D'autre part, M. Tillet, représentant de la firme Liberia, est en pourparlers afin d'arriver à une alliance Liberia - Margnat qui permettrait à Anglade, Dotto et Milesi de renforcer la formation précitée.

UN FAIT PAR JOUR

Football et gros sous

Nous citerons aujourd'hui quelques chiffres qui nous laissent parfois rêveurs :

George Eastham, le footballeur le plus « cher » jamais acquis par Arsenal (500 000 francs) sera peut-être le prochain Anglais d'Italie. Ses dirigeants lui ont donné l'assurance que s'il recevait des offres (l'AC Milan est parait-il intéressé), ils ne mettraient aucun obstacle à son départ. On ne sait ce que cache cette générosité !

On murmure à Genève que la prime des joueurs servettiens (onze titulaires plus trois remplaçants) pour leur victoire sur Dukla Prague a dépassé 1 000 francs. Avec une recette de 126 000 francs environ, leurs dirigeants avaient évidemment de quoi se montrer généreux.

Les clubs italiens sont passés maîtres dans l'art d'acquiescer à coups de millions les meilleurs joueurs étrangers, comme dans celui de les revendre. Ainsi, la cote en bourse de Jimmy Greaves, acquis pour 880 000 francs par l'AC Milan, a déjà passé, en quelques mois, à 1 200 000 francs. Catania a encore fait mieux avec l'Allemand Szymaniak, considéré comme l'un de ses meilleurs éléments, les dirigeants siciliens, qui ont besoin d'argent, demandent 1 200 000 fr. pour le transférer après l'avoir acheté pour 600 000 francs. Du simple au double quoi !

Une maison d'éditions de Suisse alémanique avait offert 10 000 fr. à la Télévision suisse pour qu'elle transmette en direct le reportage de Suisse - Suède à Berlin. Il faut croire que l'offre a été repoussée puisque le dit reportage a été donné en différé.

On voit que le football est vraiment devenu une affaire de gros sous (ceci à l'intention de ceux qui en douteraient encore). Mais est-il devenu moins attrayant pour autant ?

J.-Y. D.

Alors qu'on se trouve encore en pleine saison de football, il faut déjà songer au championnat suisse de hockey sur glace qui débute samedi. Il est prématuré pour l'instant de se faire une opinion sur la valeur des différentes équipes. En effet, certaines formations n'ont pas pu s'entraîner autant que d'autres en début de saison et c'est pourquoi il conviendra de ce méfier des premiers résultats.

Cependant, on peut déjà dire qu'en Ligue Nationale A le grand favori sera une nouvelle fois le CP Zurich, tenant du titre qu'il semble capable de conquérir une nouvelle fois. Pourtant les adversaires des Zurichois sont nombreux, à commencer par le HC Viège, brillant vice-champion suisse pour sa première saison dans l'élite du hockey suisse. D'autres équipes comme Davos, Berne, Young Sprinters et Langnau sont en mesure aussi de jouer avec succès le rôle de trouble-fête. En revanche, Bâle et Ambri-Piotta ne doivent guère nourrir d'ambitions particulières, si ce n'est leur maintien en catégorie supérieure.

Dans le groupe oriental de Ligue Nationale B, c'est l'inconnu. Plusieurs équipes ont à première vue des chances assez égales de s'imposer et nous attendrons les premiers matches avant de nous faire une opinion.

Pour ce qui est du groupe romand, les positions semblent un peu plus précises. C'est ainsi qu'on prévoit généralement une lutte serrée entre Villars (néo-promu), Gottéron et Servette pour l'obtention du titre de champion du groupe occidental. Quant aux trois clubs valaisans, Montana-Crans, Sierre et Martigny, ils devront se battre sans relâche pour éviter la chute. Fleurier semble constituer un adversaire à leur portée, alors que Lausanne peut obtenir l'une des places d'honneur.

En première ligue, le championnat débutera plus tard, à savoir le 2 décembre avec le match Genève-Gstaad. Quant au HC Sion, il n'entrera en lice que le 23 décembre en recevant Saas-Fee.

Mais voici quel sera le programme de cette semaine.



Le CP Zurich, tenant du titre de champion suisse, fera le maximum cette saison encore pour demeurer la meilleure équipe du pays.

LIGUE NATIONALE A.

Samedi :

Bâle — Langnau
Berne — Davos
Viège — Ambri-Piotta

Dimanche :

Young Sprinters — Zurich

On attend avec une certaine curiosité les débuts de Langnau (néo-promu) en catégorie supérieure. Les Bernois se rendront samedi à Bâle et peuvent faire bonne figure contre le club local. Deux prétendants sérieux au titre national s'affronteront sur la patinoire de la Ka-We-De à Berne. Il s'agit du club local et de Davos qui compte bien, cette année, reconquérir la première place du hockey suisse abandonnée la saison dernière au C.P. Zurich.

A Viège, le club local recevra Ambri-Piotta. Les Haut-Valaisans comptent bien entendu faire un départ en flèche dans le championnat qui débute. Aussi une victoire de leur part n'étonnerait nullement, bien qu'ils devront probablement encore se passer des services de Richard Truffer, toujours blessé à la colonne vertébrale. Néanmoins on peut leur faire confiance, bien qu'ils ne possèdent pas encore la condition qui fit d'eux de sérieux outsiders la saison dernière.

Enfin dimanche ce sera un choc sensationnel entre les Young Sprinters et Zurich. Bien sûr, les hommes de Schlaepfer partiront favoris, mais les Neuchâtelois sont loin d'avoir dit leur dernier mot, car ils entendent bien débiter par une victoire devant leur public.

LIGUE NATIONALE B.

Samedi :

Servette — Martigny
Lausanne — Montana-Crans

Dimanche :

Sierre — Gottéron
Fleurier — Villars

Les Octoduriens, bien dirigés par Michel Wehrli, s'efforceront de causer une surprise à Genève où le Servette H.C. ne semble pas avoir encore trouvé la bonne carburation. Cependant, les Genevois ont de grandes prétentions cette année et ils peuvent compter sur des hommes de la valeur de Naef et Sprecher. C'est dire que Martigny n'aura pas la tâche facile et devra avant tout songer à faire bonne contenance.

Montana-Crans effectuera son premier déplacement à Lausanne samedi soir. Bien que privés de l'excellent Gletting, ils peuvent obtenir un résultat honorable, surtout s'ils se décident à jouer en équipe. Nous leur ferons donc confiance en étant persuadés que les vaillants joueurs de Mudry sauront défendre leurs chances avec énergie.

Pour son premier match de championnat, le HC Sierre accueillera sur sa patinoire le HC Gottéron, champion de groupe la saison passée et qui ne perdit que de justesse contre Lan-

gnau ses chances d'ascension. C'est dire que les Sierrois ne seront pas à la noce à cette occasion. Néanmoins, si l'équipe peut évoluer au complet, elle est capable de créer une surprise.

A Fleurier enfin, le grand favori Villars ne devrait faire aucune concession et revenir chez lui avec les deux points, ce qui lui permettrait d'occuper déjà la première place. De toutes façons, dimanche on sera mieux fixé sur les chances réelles des différentes équipes.

J.-Y. D.

JUNIORS (Groupe I)

Dimanche :

Sion — Villars
Sierre A — Lausanne

JUNIORS (Groupe II)

Dimanche :

Montana-Crans — Sierre B

Jeudi soir : Martigny-Charrat

Ces deux clubs voisins et amis ont conclu un match pour demain soir, jeudi. La rencontre, qui se déroulera sur la patinoire de Martigny, est placée sous le signe d'un derby bas-valaisan. C'est peut-être beaucoup dire, mais il n'en reste pas moins vrai que les deux équipes ne mesureront pas leurs efforts. Martigny entendra justifier son appartenance à la catégorie supérieure, alors que Charrat voudra prouver que certaines équipes de 1re ligue — la sienne pour commencer — valent bien celles de la LN B...

Et ce n'est pas prétention déplacée. Aux Martignerais — s'ils disposent de tous leurs hommes — de ne pas laisser s'accréditer plus longtemps une telle opinion.

Dt.

Le HC Montana-Crans handicapé

Au cours de l'entraînement de lundi soir, le jeune joueur du HC Montana-Crans Johnny Gletting est entré en collision avec un autre joueur et s'est fissuré le poignet droit. Il sera indisponible pour trois semaines environ. Nous souhaitons à cet excellent élément une guérison rapide et espérons qu'il pourra bientôt reprendre sa place dans la deuxième ligne d'attaque de son club.

Lundi 27 novembre : Villars - Viège

La rencontre de Coupe suisse devant opposer le HC Villars au HC Viège se disputera le lundi 27 novembre, à 20 h. 30, sur la patinoire de Villars. Quant à la santé de Richard Truffer, elle est pour l'instant stationnaire et l'on attendra la décision de la faculté avant d'envisager sa rentrée éventuelle.

Davos... difficilement

Coupe des Grisons à Coire : Davos bat Arosa, 6-4 (2-1 3-1 1-2).

Match international à Klagenfurt : Autriche-Tchécoslovaquie, 1-12 (1-4 0-3 0-5).

Coupe des villes horlogères : Fleurier-Young Sprinters, 0-4 (0-1 0-3 0-0)

Les réunions sportives

La Fédération cycliste valaisanne tiendra son assemblée d'automne samedi 18 novembre, au Café de la Promenade, à Monthey. Il appartiendra à son président, M. Roger Bollenrucher, de Martigny-Bourg, d'en diriger les débats.

Le Moto-Club Valaisan, présidé par M. Fernand Monay, de Monthey, réunira ses délégués le lendemain, dimanche 19, à la salle communale, à Orsières. Un ordre du jour très important attend les participants.

Bonne et fructueuse journée à nos dirigeants cyclistes et motocyclistes.

Tout ceci vous intéressera sûrement...

Dukla Prague : match nul

Sur le terrain de Spartak Tranava, Dukla Prague a concédé son premier match nul en championnat de Tchécoslovaquie : 0-0.

C'est à la grande partie de son gardien que Spartak Tranava doit d'avoir tenu en échec les adversaires de Servette en Coupe des champions européens. L'international Kucera, qui faisait sa rentrée à Dukla, a été l'un des meilleurs de l'équipe avec le gardien Kouba, les demis Pluskal et Masost et l'avant-centre Borovicka. Dukla a joué dans la formation suivante :

Kouba ; Safranek, Cadek, Novak ; Pluskal, Masopust ; Vacevovski, Dvorak (remplacé depuis la 79me minute par Brumovsky), Borovicka, Kucera, Jelinek.

★ Pour le match amical Glasgow Rangers-Eintracht Francfort (2-3), on a dénombré 104.000 spectateurs sur les gradins et dans les tribunes du Hampden Park de Glasgow. Ce chiffre constitue un nouveau record d'Europe d'assistance pour un match amical. Le Hampden Park était déjà détenteur de deux records pour les matches officiels, tous deux établis en 1937. Le match international Ecosse-Angleterre avait attiré 149.547 personnes et le match de championnat d'Ecosse Celtic-Aberdeen 146.433.

★ Malgré la démarche faite par les supporters du club qui se sont rendus en délégation à son domicile, Achille Macaulay, entraîneur de Norwich City, a résilié son contrat. Il en a signé un autre avec West Bromwich Albion, qui l'a engagé pour cinq ans à raison de 33.000 francs suisses par année. Depuis 28 ans qu'il fonctionne comme entraîneur, c'est la 11me fois qu'il change de club. Mais c'est la première fois qu'il le fait si avantageusement puisque ce transfert lui permet de passer de 2me en 1re division et qu'il lui rapportera 5.500 francs de plus par année.

★ L'ailier du Borussia Mönchengladbach Albert Brülls (24 ans) vient d'être retenu pour la 16me fois consécutive dans l'équipe nationale allemande. Même Fritz Walter (61 sélections) ou le recordman Paul Janes (71) n'avaient pu réaliser une telle série à l'époque où ils étaient les vedettes incontestées de la formation germanique.

★ Depuis mars 1959, date à laquelle il paya 400.000 francs à Swansea Town pour s'assurer les services du Gallois Mel Charles, le club londonien d'Arsenal n'a pas effectué moins de 31 transferts. Il a acheté dix joueurs pour un total de 1.850.000 francs (dont plus de 500.000 francs pour le seul George Eastham) et il en a vendu 21 pour la bagatelle de 1.490.000 francs.

★ Pour la première fois dans l'histoire du football allemand, un Noir va revêtir le maillot d'une équipe de première division. Il s'agit de l'international nigérian Anyam, qui va faire ses débuts sous les couleurs du Viktoria de Cologne, ville où il suit les cours d'une école supérieure d'éducation physique.

★ Lorsqu'ils signent un contrat pour un match amical, les dirigeants du Real Madrid posent toujours comme condition que leurs joueurs puissent porter leur traditionnel maillot blanc.

★ En 1961, deux clubs autrichiens seulement ont changé d'entraîneur. En Angleterre, on en arrive déjà au 22me. Il est vrai qu'on compte trois fois plus de clubs professionnels en Angleterre qu'en Autriche. Il n'empêche que les Britanniques, la proportion est de plus de 20 % !

Pronostics du Sport-Toto, concours No 14

CHAMPIONNAT SUISSE :

- BIENNE - YOUNG FELLOWS
Match disputé, sans net favori.
- GRASSHOPPER - LUGANO
Les Zurichois devront sérieusement se méfier.
- LAUSANNE - SERVETTE
Le grand derby régional où la bataille sera équilibrée.
- LUCERNE - FRIBOURG
Les locaux empocheront la décision.
- SCHAFFHOUSE - GRANGES
Schaffhouse profitera de l'avantage du terrain.
- YOUNG BOYS - CHAUX-DE-FONDS
Match difficile pour les Jurassiens.
- BELLINZONE - MARTIGNY
Deux points pour les Tessinois, coriaces devant leur public.
- BRUHL - BODIO
Bodio n'est pas à son aise à l'extérieur.
- CHIASSO - AARAU
Bien que favori, Chiasso doit être sur ses gardes.
- URANIA GENEVE - VEVEY
A Genève, Vevey peinera.
- YVERDON - BERNE
Les locaux sont en piètre condition.

COUPE SUISSE :

- BADEN - BERTHOUD
Equipes de 1re ligue. Baden, devant son public, part favori.
- PORRENTROY - ALLE
Ligue nationale B contre 1re ligue. Porrentruy doit veiller au grain.

1. x x 1	1 x x 1 2 1	x x x x 1 2 x x x	x 1 x x 1 2 2 1 1 1 1 x
2. 1 1 2	1 1 x 1 2 1	1 x 1 x 1 2 1 1 1	1 2 1 1 x 1 1 2 x 1 1
3. x x x	1 2 1 2 1 2	2 2 1 2 x 1 1 2	2 2 2 x x 1 1 2 x 1 1 2
4. 1 1 1	1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
5. 1 1 x	1 1 x 1 1 1	1 x 1 1 x 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 x x 1 1 1 1
6. x 1 2	x x 2 1 1 1	1 2 1 2 x 1 1 2 1	x x x 1 1 1 2 2 x 1 1 x
7. 1 1 1	1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
8. 1 1 x	1 x 1 1 1 x	1 x 1 x 1 1 1 1 1	1 1 x 1 1 x 1 1 1 1 1 1
9. 1 1 1	1 1 2 1 1 1	1 1 x 1 1 2 1 1 1	1 1 2 1 1 x 1 1 1 2 1 1
10. 1 1 1	1 1 x 1 1 1	1 x 1 1 1 x 1 1 1	1 1 x 1 1 1 1 x 1 1 1 1
11. 2 1 x	2 2 x 1 2 2	2 2 x 2 1 1 2 2	2 2 2 2 2 x x 1 2 2 2
12. 1 1 1	1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 x 1 1 1 x 1 1 1 1 1
13. 1 1 x	1 x 1 1 1 1	1 1 2 1 x 1 1 1 1	1 2 1 x 1 2 1 1 1 1 1 1

MEMENTO

RADIO-TV

SOTTENS

MERCREDI 15 NOVEMBRE
 7.00 En ouvrant l'œil; 7.15 Informations; 7.20 Sourions à la vie; 8.00 Fin; 11.00 A notre micro; 11.40 L'album musical; 12.00 Au Carillon de midi; 12.45 Informations; 12.55 D'une gravure à l'autre; 13.40 La pianiste Maryse Charpentier; 14.00 Fin; 16.00 Le Vicomte de Bragelonne; 16.20 Musique légère par l'Orchestre Cédric Dumont; 16.40 L'Henri des enfants; 17.40 Une œuvre de Grieg; 18.00 Rita Streich; 18.15 Nouvelle du monde chrétien; 18.30 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.45 Intermèzzo; 20.00 Questionnez, ou vous reprendra; 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir?; 20.30 Les Concerts de Radio-Genève; 22.30 Informations; 22.35 Deuxième édition du Miroir du monde; 2.45 Le Concours hippique international de Genève; 23.15 Fin.

SECOND PROGRAMME

Jusqu'à 19.00 Programme de Sottens; 19.00 Emission d'ensemble du Studio de Berne; 20.00 Enfin chez soi; 21.30 (exp) Deuxième partie du Concert symphonique; 22.30 Programme de Sottens.

TELEVISION

17.00 Pour vous les jeunes; 18.00 Fin; 19.20 Tout pour elle; 20.00 Téléjournal; 20.15 Carrefour; 20.30 Music-hall à domicile; 20.55 Les hommes et les événements du XXe siècle; Juan et Evita Peron; 21.20 Vision de l'invisible; Du mouvement de l'infiniment petit; 21.55 Dernières informations; 22.00 Téléjournal et carrefour; 22.30 Fin.

SIERRE

Bourg (tél. 5 01 18) — « Don Carlos », 16 Jaire erfullit.

Casino (tél. 5 14 60) — « Jean de la Lune », théâtre, Compagnie G. Herbert, avec Darry Cowl.

Basket-ball — Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45, à la place des écoles. Minimes tous les samedis, à 14 h.

La Locanda — Tous les soirs, l'orchestre Alberto Chiellini. Ouvert jusqu'à 2 heures.

Pharmacie de service — Pharmacie ALLET, tél. 5 14 04.

CHALAIS

SFG — Les répétitions sont fixées pour les pupilles; lundi; actifs; mercredi; pupilles; jeudi.

SION

Arlequin tél. 2 32 42) — « Jamais le dimanche », 18 ans rév.

Lux (tél. 2 15 45) — « Le ciel et la boue », 16 ans rév.

Capitole (tél. 2 20 45) — « Le grand Sam », 16 ans rév.

Cinématz (tél. 2 25 78) — « Les naufragés involontaires », 16 ans rév.

Chorale séduoise — Ce soir, répétition générale à 20 h. 30. Présence indispensable.

Chœur de Dames, Sion — Ce soir, à 20 h. 30 précises, répétition au local habituel. Présence indispensable, en vue du programme de Ste-Cécile.

Club séduois de boxe — Entraînements mardi et vendredi, à 20 h.

Université populaire valaisanne, Sion: Lundi: Histoire, à 18 h. 15, au Casino; Deutsche Philosophie, à 20 h. 15, au Casino.

Mardi: Psychologie, à 18 h. 10, au Collège; Chimie, à 20 h. 15, à la salle de physique du Collège.

Mercredi: Histoire de l'art, à 18 h. 15, au Casino; La Sainte Bible, à 20 h. 15, au Casino.

Vendredi: Philosophie, à 18 h. 15, au Casino; Droit, à 20 h. 15, au Casino.

Musée de la Majorie — Exposition des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, ainsi que des artistes valaisans.

Ouverture de cours au Conservatoire — Les cours de préparation à la direction chorale de MM. les professeurs chanoine Revaz, Moreillon, Baruchet reprendront le samedi 18 novembre dès 14 heures, salle No 1. Les cours d'émission vocale de M. Claude Gafner débuteront le samedi 18 novembre, à 18 h., salle No 1.

Carrefour des Arts — Exposition Ferdinand Favre.

La Matze — Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h.

Programme de la patinoire et du HC Sion:

Mercredi 15: de 18 h. 30 à 20 h. 15: entraînement HC Sion (II - III); de 12 h. 45 à 14 h.: entraînement HC Sion (minimes). Jeudi 15: de 12 h. 45 à 14 h.: entraînement HC Sion (minimes); à 20 h. 30: Sion I - Turku (Finlande) (amical).

Vendredi 17: de 18 h. à 18 h. 30: entraînement Club de patinage; de 18 h. 30 à 20 h. 15: entraînement HC Sion (juniors). Samedi 18: de 12 h. 45 à 14 h.: entraînement Club de patinage (juniors); à 20 h. 30: Sion - Saint-Gervais (match amical).

Dimanche 19: de 12 h. 45 à 14 h.: Sion Jun. - Villars jun. (champ.); de 18 h. 30 à 20 h. 15: Sion III - Nendaz I (amical).

Association de St-Vincent de Paul (dames) — Une messe pour les membres et les bienfaiteurs défunts de l'Association sera célébrée, à la cathédrale, le mercredi 15 novembre, à 18 h. 10. Prière à tous les membres de l'association d'y assister.

Pharmacie de service — Pharmacie DE QUAY, tél. 2 10 16.

MARTIGNY

Etoile (tél. 6 11 54) — « Rocco et ses frères », 18 ans rév.

Corso (tél. 6 16 22) — « Le dialogue des Carmélites ».

Programme des diverses manifestations — Les délégués des sociétés locales ont tenu leur traditionnelle assemblée d'automne afin de fixer le programme des diverses manifestations de la saison 61-62. Voici les dates des lotos et soirées: Lotos: 31.10 Gym hommes et dames; 18.11 Fanfare Edelweiss; 2.12 Gym Aurore; 9.12 Fanfare Edelweiss; 23.12 Gym Aurore; 30.12 Ski-Club; 13.1 FOMH; 24.2 Vélo-Club; 7.4 Colonie de vacances. Soirées: 16.12 Gym Aurore; 17.2 Fanfare Edelweiss. D'autre part, au cours de cette assemblée, les délégués des sociétés ont décidé de porter la cotisation minimum des membres passifs à Fr. 6.—. Ce petit supplément sera certainement admis par les fidèles supporters de nos sociétés qui ont à faire face à des dépenses toujours plus importantes.

Patinoire de Martigny:

Mercredi 15: patinage de 9 h. 45 à 11 h. 45, de 13 h. 30 à 16 h. et de 20 h. à 22 h.

Jeudi 16: patinage de 9 h. 45 à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 16 h. Match Charrat - Martigny à 20 h. 30.

Vendredi 17: patinage de 9 h. 45 à 11 h. 45, de 13 h. 30 à 16 h. et de 20 h. à 22 h. Entraînement MHC de 17 h. 45 à 20 h.

Samedi 18: patinage de 9 h. 45 à 11 h. 45, de 13 h. 30 à 16 h. et de 20 h. à 22 h.

Dimanche 19: patinage de 13 h. 30 à 16 h.

Pharmacie de service — Pharmacie CLO-SUIT, tél. 6 11 37.

MONTHEY

Monthéolo (tél. 4 22 60) — « Le trou normand ».

PREVISIONS DU TEMPS VALABLES

JUSQU'À MERCREDI SOIR

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: brouillard élevé généralement compact. En plaine, bise, température comprise entre 2 et 7 degrés. Limite supérieure du brouillard entre 1 500 et 1 800 m. En altitude ciel variable, vent du sud faiblissant.

Réunion de viticulteurs — Il est nécessaire, après ces vendanges, de faire le point afin de savoir ce qu'il en est de notre viticulture. Des assemblées auront lieu à Leytron, le samedi 18 novembre 1961, à 15 heures, à la salle paroissiale; à Sion, le dimanche 19 novembre 1961, à 14 heures, au buffet de la gare; à Sterre, le samedi 25 novembre 1961, à 15 heures, à l'hôtel Bellevue. Les viticulteurs doivent être au courant non seulement de la situation du marché des vins et des importations mais également des prix payés aux producteurs et ceux exigés du consommateur. Il importe que les viticulteurs soient renseignés sur le travail des comités, des organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie, fatigue, naissance, adressez-vous à l'Aide familiale de Sion.

Mme Karl Schmid, Tél. 2 29 40.

M. Wahien déplore l'attitude de M. Sullo

BERNE (Afs). — Vendredi, à la suite de la visite en Suisse de M. Sullo, ministre italien du travail, le Conseil fédéral avait fait savoir qu'il se réservait d'entreprendre des démarches à ce sujet. C'est ainsi qu'hier matin, le président de la Confédération a eu un entretien avec l'ambassadeur d'Italie pour lui faire part de l'étonnement du Conseil fédéral au sujet de certaines déclarations de M. Sullo.

M. Wahien a notamment relevé que l'attitude prise par M. Sullo lui semble regrettable étant donné les liens traditionnels d'amitié qui unissent la Suisse et l'Italie et les négociations

qui se poursuivent en vue de la conclusion de nouveaux accords entre les deux pays relatifs à l'immigration et aux assurances sociales.

Arrestation d'un Suisse en France

BAYONNE (Afp). — Les inspecteurs de la brigade mobile de Bordeaux, en collaboration avec la gendarmerie locale, ont arrêté à Masparron (B.-P.), un sujet suisse, âgé de 33 ans, recherché par l'Interpol et condamné par un tribunal du canton de Lucerne à une peine de réclusion pour vols qualifiés et association de malfaiteurs. Il a été déferé au parquet de Bayonne et écroué en attendant son extradition.

Le logement de la troupe

BERNE (ATS) — Répondant à une question écrite du conseiller national Honauer, rad. Lucerne, sur l'insuffisance des cantonnements de la troupe, le Conseil fédéral dit qu'en vertu de l'article 30 de la loi fédérale sur l'organisation militaire, les communes sont tenues de fournir à la troupe et aux chevaux le logement et la subsistance. Le chiffre 227 du règlement d'administration pour l'armée suisse précise cette obligation légale en disant que les locaux et places appropriés, avec les installations et ustensiles nécessaires, doivent être mis à la disposition de la troupe.

Au vu de ces prescriptions, les communes ont de plus en plus coutume, ces dernières années, de faire préparer dans les halles de gymnastique et maisons d'école nouvellement construites des cantonnements pour la troupe et munissent certains locaux de montures de lits avec matelas, de matelas, de lits de camps, ou, ici et là, de paillasses. Il y a en général de très bonnes installations sanitaires. Des conventions sont conclues avec les communes pour l'utilisation de ces cantonnements contre paiement d'un prix à forfait par homme et par nuit. Les bureaux des unités d'armée et des commandants de place tiennent à disposition la liste de ces logements, de telle sorte que ce sont les localités en question qui sont occupées en premier lieu par la troupe.

On constate du reste que les autres communes s'efforcent aussi de mettre à la disposition de la troupe les cantonnements aussi appropriés que possible, munis, dans la plupart des cas, de matelas, de lits de camp ou de paillasses. Il n'est donc pas nécessaire d'arrêter des instructions supplémentaires, dépassant les dispositions du règlement d'administration.

Suites mortelles

NEUCHÂTEL (Afs) — L'accident d'auto qui survint le 3 novembre à Areuse et au cours duquel un jeune homme de 18 ans, M. Michel Vernot, fut tué, sa voiture s'étant écrasée contre un mur, a fait une deuxième victime. Un camarade du conducteur, M. Jean-Jacques Leschot, fils d'un industriel de Neuchâtel, également âgé de 18 ans, qui avait été grièvement blessé, est décédé à l'hôpital des Cadolles.

Les élections communales à Lausanne

LAUSANNE (Afs). — Les résultats officiels de l'élection du conseil communal de Lausanne ont été proclamés dans la nuit de lundi à mardi.

Sont élus 18 libéraux (+ 6), 27 radicaux (+ 4), 5 jeunes radicaux (- 4), 10 chrétiens-sociaux (+ 2), 26 socialistes (- 6), 14 populistes (- 2). Les libéraux obtiennent 5.144 suffrages de liste, les radicaux 7.738, les jeunes radicaux 1.523, les chrétiens-sociaux 2.993, les socialistes 7.640, les communistes 4.094.

Quatorze femmes sont élues, 5 libérales, 1 radicale, 4 socialistes, 1 chrétienne-sociale, 3 populistes, dont Mme André Muret.

Le spécialiste du
TROUSSEAU
A L'ECONOMIE
 Röhrner-Coppex — SION
 Pl. du Midi. Tél. 2 17 39
 (Service à domicile)



Copyright by
 « COSMOPRESS, Genève »

Copyright opera mundi K&F

2959

A SUIVRE

Dormez en paix sans tousser

Prenez une ou deux cuillerées de Sirop des Vosges. Aussitôt les quintes cessent, l'oppression disparaît, les bronches sont dégagées et vous dormez bien.

Sirop des Vosges Cazé
 Chez vous: Sirop des Vosges
 Au dehors: Pâte des Vosges

le mas théotime

benri bosco

Je demandai: « Pour monter jusqu'à Micolombe? — Non, ailleurs. Je ne connais pas le chemin de Micolombe. » Je feignis de ne pas entendre et je lui dis: « Va dans la montagne, si tu le veux mais ne coupe pas à travers les terres. Prends le sentier. Il est bon. » A son tour elle eut l'air de ne pas entendre. « Tu as envie, lui dis-je doucement, de passer chez mon voisin. » Elle ne broncha pas. « Je t'ai vue; je le sais, tu en as envie. Mais si tu veux me faire plaisir, n'y passe pas. » J'avais trop parlé, je le sentis; mais dans ce cas on parle encore. J'hésitai un peu, puis je finis par avouer: « Mon voisin ne m'aime pas beaucoup, je crois. » La tête basse, elle se taisait toujours; et j'étais irrité contre moi-même d'avoir, même sans prononcer son nom, évoqué Clodius. Elle me dit: « Je ne connais pas ton voisin. Est-ce qu'il vit seul? »

Je cédai malgré moi à un mouvement d'humeur, vite réprimé. « Oui, seul. Mais moi aussi, je vis seul. » Elle m'interrompit: « Non, Pascal, tu ne vis pas seul. Je suis là. » J'eus un peu honte de ma mauvaise humeur, et je détournai la tête; Geneviève posa la main sur mon épaule, légèrement, et murmura: « Il est tard, Pascal, va dormir. Tu sais bien que je t'aime... » Elle prononça ces mots d'un ton très naturel, puis elle prit la lampe et se retira. Je montai au grenier aux plantes et je veillai très tard. Dans mon sommeil, j'entendis comme un pas descendant l'escalier. En bas, la porte grinça un peu. On sortit dans la cour. Le pas fit crisser le gravier, puis s'éloigna vers la montagne. Sans doute je rêvais. Cependant j'entendis la pluie qui tomba vers quatre heures du matin. Une fraîcheur subite pénétra dans le grenier. Longtemps j'en goûtai la saveur avant de m'éveiller. Quand j'ouvris les yeux, un jour pur commençait à peine à tou-

cher les crêtes des collines. Les nuages étaient partis. En passant ils avaient oublié cette petite pluie qui avait rendu sa limpidité à l'air matinal. Pas une vapeur ne flottait sur les flancs des collines brillantes d'eau. Et je me dis que c'était là un beau matin pour Micolombe.

Au-dessous du grenier, on entendait claquer le pas de Geneviève dans sa chambre. Une bonne pensée me vint. Je lui écrivis un billet qu'en passant j'épinglai à sa porte. « Rejoins-moi là-haut, lui disais-je. Et nous déjeunerons près de la source. »

Après quoi je partis, heureux de ma pensée, et aussi que l'air fût si bon, le jour si beau. Et je chantonais en marchant à travers mes terres.

Ce matin-là, tout s'offrait avec une sorte d'innocence. Les alouettes s'enveloppaient à peine, à mon approche, pour se poser un peu plus loin au milieu des clairières; et de petites compagnies de perdreaux, déjà très affairés, traversaient le sentier sans méfiance.

Il faisait trop bon pour herboriser. Dès que je me penchais vers une fleur, le parfum qui en émanait (et qui avait filtré à travers l'eau de pluie dont les corolles regorgeaient encore), me rafraîchissait le visage; il laissait ainsi sur mes lèvres ce goût de miel et d'amertume que contient toujours le suc des plantes sauvages.

Geneviève arriva vers dix heures à Micolombe. Je la vis monter, avec un grand panier au bras et un chapeau de paille bleue sur la tête. Elle n'avait pas pris par les terres, mais suivi mes indications concernant le sentier. Elle aussi, paraissait émerveillée de tous les pas qu'elle faisait sur ces pentes fleuries de fraxinelles

et de grandes digitales.

J'avais ouvert les volets de Micolombe et déjà établi une petite table sous les pins dont les rames étincelaient de gouttes d'eau.

Dès qu'elle m'aperçut, elle sourit. Sa figure, un peu animée par la course et l'air du matin, exprimait une grande confiance.

Et de la voir ainsi, j'éprouvai une extraordinaire émotion.

Micolombe la mit aux anges. Elle voulut tout voir. Je ne lui cachai rien. Les placards furent explorés. On feuilleta les livres et les plantes. Elle en tira des joies si vives que je finis par me prendre moi-même à l'élan gracieux de son plaisir; et mon cœur réticent s'attendrissait à découvrir, à côté d'elle, les fragiles merveilles de ce lieu.

Nous courûmes partout: sous les pins, à la source, et le fillet d'eau nous parut si pur, que nous y bûmes à même l'argile.

De temps à autre un couple familier de palombes bleues, qui a son nid dans la pinède voisine, venait se poser sur les tuiles de Micolombe. Tout portait Geneviève au ravissement. Les lézards étaient beaux, peints de vert et de jaune, apprivoisés, prétendait-elle, et déjà l'écreuil, saisi d'étonnement, était descendu de deux ou trois branches.

Elle ne riait pas, mais par moments l'ivresse du bonheur la secouait. Alors elle agitait vigoureusement ses cheveux fauves.

Elle avait le bonheur si communicatif que, moi-même, si rebelle aux premiers emportements et rétif à la séduction, ce jour-là, touché droit au cœur, et ébloui par cette fougue, je cédai au plaisir de m'abandonner tout

entier à une sorte de délire pur. La candeur de la matinée, l'odeur de la pluie et cette jeunesse du sol, qui s'épanouit si délicieusement après l'orage, s'accordaient peut-être à porter quelque amollissement au plus dur de mon âme rétive. Par ce chemin, Geneviève s'était jetée, avec violence, pour atteindre du premier coup jusqu'à mon cœur, plus sensible sans doute que je ne crois.

Nous restâmes à Micolombe jusqu'à la tombée de la nuit.

Nous attendîmes que son ombre enveloppât le toit et les feuillages noirs de Théotime. Nous savions quel repos nous y accueillaient et que les femmes Alibert y préparaient notre repas. Maintenant tout nous appelait dans le quartier des terres. A notre lassitude d'avoir tant joui du grand air, le recueillement et la paix de la campagne brunie, qui commençait à s'endormir, offraient le refuge du soir. Pourtant nous demeurions devant la porte fiède de Micolombe. Nous voulions aussi longuement qu'il se pourrait, retarder, pour jurer de notre cœur, le moment de descendre vers ce pays calme où, depuis l'aube, rien n'avait bougé. Notre jeunesse et notre force animalaient notre sang encore chaud, et, malgré l'influence apaisante de l'ombre, cette chaleur brûlait encore nos visages. Comme Geneviève se taisait, je lui dis: « Je te donne Micolombe. »

Malgré les douloureuses conséquences qui devaient en résulter, je considère encore que le don de Micolombe à Geneviève a été la meilleure action de ma vie. Je ne le regrette pas. Car je ne me reconnais pas responsable des filiations du destin. (à suivre)

Au groupe athénien de la Nouvelle Société helvétique

Par ses multiples aspects si différents les uns des autres mais-tous aussi captivants, la Grèce exerce un attrait particulier sur ceux de nos compatriotes qui désirent émigrer. Le passé historique, le climat et l'accueil spontané qu'on trouve en Grèce sont autant de facteurs déterminants pour toute personne qui veut se recréer une existence hors de son propre pays. Si ce n'était le chômage qui règne en Grèce, et qui oblige les autorités que cela concerne à limiter l'octroi de l'autorisation de travail aux étrangers, la colonie suisse, forte de 380 membres — dont 113 double-nationaux — serait sensiblement plus nombreuse. Malheureusement, la situation est telle que, abstraction faite des membres de la colonie installés depuis de nombreuses années dans le pays et qui de ce fait ont acquis le droit d'exercer leur profession, seules les institutrices, gouvernantes et nurses, actuellement au nombre de 70, peuvent encore aujourd'hui obtenir sans difficulté un permis de travail. A ce propos, on est heureux de constater combien les Suissesses sont recherchées par les familles grecques désireuses de confier à un personnel qualifié l'éducation de leurs enfants. Le sérieux et le bon renom qu'ont su acquérir nos compatriotes ainsi que les excellents résultats obtenus dans l'exercice de leur profession de pédagogues expliquent cette préférence marquée à leur égard.

Il y aurait également lieu de noter en passant qu'à la suite de l'intérêt croissant marqué par certains milieux suisses pour l'hôtellerie en Grèce, quelques établissements de premier ordre sont exploités depuis une année par des compatriotes. Aussi, assistons-nous actuellement à l'arrivée d'un nombre relativement élevé de personnel suisse qualifié auquel sont confiés les postes importants dans ces établissements.

La grande majorité de la colonie suisse est installée à Athènes. Cent soixante compatriotes sont membres de la N.S.H., Groupe athénien, qui met à leur disposition un local lui appar-

tenant et appelé «Foyer Suisse». Ce foyer est ouvert chaque mercredi après-midi et le Comité s'emploie à y entretenir une vie active de société. On y organise des conférences, des causeries avec images lumineuses et des séances de projection de films suisses, mis à notre disposition par le Secrétariat des Suisses à l'étranger. Les soirées de nos compatriotes d'Athènes qui retrouvent ainsi, durant quelques heures de détente, une atmosphère très «helvétique». Tous les problèmes importants touchant les Suisses de l'étranger font l'objet d'une discussion au cours de réunions organisées à cet effet.

Parmi les grandes manifestations de l'année figure, comme il se doit, la célébration de notre Fête nationale. En raison des chaleurs caniculaires qui règnent à cette époque, la colonie se réunit dans la banlieue d'Athènes. Cette année, par exemple, c'est au bord de la mer, dans la merveilleuse baie de Vouliagmeni, que nos compatriotes ont évoqué les feux du Grütli. Après un banquet organisé par le Foyer, des discours sont prononcés et la soirée se termine sur des chants nationaux et des jeux de société.

Après dix années de vie, l'Ecole suisse d'Athènes, qui avait ouvert ses portes en 1955, a été obligée, en raison du nombre insuffisant d'élèves fréquentant les cours, de cesser son activité. Alors qu'à ses débuts l'école comptait 19 élèves, le nombre s'était trouvé réduit à 7 en 1959. Durant ces dix années, les cours ont été donnés par des institutrices suisses diplômées.

Pour terminer ce bref aperçu sur la vie de la colonie suisse en Grèce, je m'en voudrais de ne pas signaler les nombreuses compatriotes qui épousent des ressortissants grecs. Toutes ces Suissesses tiennent à conserver leur liens avec la mère-patrie et accomplissent à cet effet les formalités nécessaires pour conserver leur nationalité après leur mariage. Il est heureux de constater que la plupart de ces couples vivent en parfaite harmonie.

Question juridique

Le brigandage autrefois et aujourd'hui

Le brigandage était très fréquent autrefois, car il représentait l'unique moyen, ou peu s'en faut, de se procurer des fonds par des moyens illicites. L'argent liquide étant toujours transféré d'un endroit à un autre dans des caisses et des sacs, — les vêtements de fonds étant inconnus, — les bandits avaient beau jeu d'attaquer ceux qui devaient transporter des sommes rondelletes. Puis le développement des relations bancaires, le chèque et autres moyens de paiement ayant remplacé, dans une large mesure, les transferts de fonds, le brigandage diminua dans des proportions considérables, les voleurs ayant d'autres moyens de se procurer des ressources. On assiste malheureusement, depuis quelques années, à une recrudescence du brigandage, et les auto-stoppeurs ne sont pas les derniers à pratiquer ce genre d'exploits. Un exemple entre cent, ce chauffeur de taxi qui fut « sorti » de sa voiture, proprement assommé, embarqué de nouveau et laissé aux trois quarts mort au bord d'une route.

d'une bande formée pour commettre des brigandages ou des vols. Cette disposition est importante; la peine devrait être aggravée encore, comme le prévoit la législation pénale de certains pays, s'il s'agit d'un affilié à une bande; et il faudrait élargir en outre cette notion de « bande », car c'est surtout lorsqu'ils s'y prennent à plusieurs que les jeunes commettent des mauvais coups.

Le brigandage est l'un des très rares délits pour lesquels le juge peut prononcer la réclusion à vie, dans le cas où les violences exercées ont entraîné la mort et si l'auteur avait pu le prévoir, ou lorsque le délinquant aura usé d'une cruauté particulière envers autrui. Le brigandage est assimilé ici à un véritable assassinat, car celui qui frappe une personne à coups de marteau, par exemple, ne pourra guère se prévaloir d'avoir donné involontairement la mort!

L'extorsion a des points communs avec le brigandage, en ce sens que le délinquant exerce également une contrainte sur sa victime pour lui

extorquer un avantage pécuniaire auquel il n'aurait pas droit. Le malfaiteur peut user parfois de violence pour obtenir, par exemple, quittance d'une somme qu'il devait à la victime. Comme la victime ne court pas de danger imminent, dans ce cas, et qu'elle pourra, entre-temps, demander protection à la police, l'extorsion est punie moins rigoureusement que le brigandage, de la réclusion jusqu'à cinq ans au plus ou de l'emprisonnement. Dans l'extorsion, il n'y a en général pas de voies de fait. L'extorsion n'est guère pratiquée par des malfaiteurs de profession, mais par des gens auxquels certains films ont fait travailler l'imagination et qui croient qu'il n'y a qu'à... Dans un cas de ce genre, il ne faut en aucun cas céder aux menaces, car l'extorsion est le fait, en général, de ce qu'on appelait autrefois de « pâles voyous » qui s'effondrent dès qu'on leur tient tête. N'oublions pas que, dans ce domaine, comme dans d'autres, un peu de cran de la part de la future victime sauve en général la situation.

Se rend coupable de brigandage, aux termes de l'art. 139 du code pénal suisse, celui qui, dans le dessein de voler, aura exercé des violences sur une personne, l'aura menacée d'un danger imminent pour la vie ou l'intégrité corporelle ou l'aura de toute autre manière mise hors d'état de résister. Est passible des sanctions prévues pour brigandage celui qui, par exemple, menace quelqu'un d'une arme pour se faire remettre de l'argent, ou qui se livre à des voies de fait dans la même intention. Le brigandage simple, si l'on ose dire, est puni de la réclusion ou de l'emprisonnement pour six mois au moins; mais la peine sera la réclusion pour cinq ans au moins si l'auteur du brigandage a menacé de mort une personne ou lui fait subir une lésion corporelle grave, — comme dans l'exemple cité ci-dessus, — ou s'il fait partie

Zig-zag en Provence

Le Moulin de Daudet



Certes, on déjà beaucoup écrit sur ce moulin, unique en son genre, mais on ne peut s'empêcher d'en parler à nouveau lorsque l'on muse en Provence dont il est, mais oui, l'un des typiques attrait. Sa silhouette, avec son toit pointu, flanqué d'ailes délabrées, ne peut que faire revivre en nous des souvenirs lointains, inoubliables, car Daudet fut pour toute une jeunesse, l'initiateur d'un légendaire et mystérieux pays.

Le cadre où se déroulent les « Lettres de mon Moulin » n'a rien d'artificiel, l'auteur y chante les collines fleuries de lavande et de romarin, les fermes et leurs simples habitants, il nous montre les buissons de genêts semés de pétales d'or, et, tout en le lisant, nous voyons la dentelle rose et fragile que forment sur le ciel bleu de Fontvieille, les branches des pêcheurs en fleurs, contrée pleine de soleil et de joie, Daudet était alors pour

chacun, « le Monsieur de Paris » venu se reposer en un endroit caché, où il avait acquis « un moulin à vent et à farine, sis dans la vallée du Rhône, en plein cœur de la Provence sur une côte boisée de pins et de chênes verts ». C'était « un bien vieux moulin, abandonné depuis plus de vingt années et hors d'état de moudre, comme il appert des vignes sauvages, mousses et romarins, et autres verdure parasites qui lui grimpent jusqu'au bout des ailes ». Et c'est là, qu'il aimait, assis sur le pas de sa porte, se chauffant au soleil, suivre son inspiration en noircissant pages sur pages de sa fine écriture. Tout à coup, il devait s'arrêter pour écouter le chant d'un oiseau, ou suivre du regard le vol frémissant d'une libellule, puis pour notre plus grand plaisir, son idée concrétisée, il reprenait sa plume...

François Gos.

VIE et technique

Les premiers objets créés par l'industrie de l'homme sont des armes de défense et de chasse. Le silex était taillé de façon à être saisi facilement de la main dans sa partie arrondie, tandis que dans son extrémité opposée une pointe était soigneusement façonnée. A cette forme conique, se rattacha une variante remarquable, la fabrication des lames. Les grattoirs, pointes de flèches prédominent pendant la période paléolithique. L'os est également devenu, à la fin de cette période, un matériau important (aiguilles, pointes d'armes, harpons.)

L'homme a su de bonne heure créer le feu en frottant des silex ou des morceaux de bois. Cette invention contient en puissance tous les progrès de la technique de transformation de la matière, de la cuisson des aliments à la métallurgie.

Le feu et l'outil, donnaient à l'homme la clef de la transformation de la matière, la parole devait lui donner la maîtrise de la pensée.

Des modes de travail dus à l'ingéniosité de l'homme permettent d'obtenir les résultats escomptés. L'action de percussion posée (couteau) ou lancée (cognée) permettent de multiplier la force et le rayon d'action. L'abrasion permet, à la fin du néolithique, le façonnage d'objet en pierre polie et la poterie cuite naît du modelage et de l'action du feu. Cette période marque l'apparition d'applications nouvelles telles que la scie, le tranchet, la faucille. L'homme de chasseur devient cultivateur; l'apparition de la charrue marque le début d'une civilisation supérieure.

L'évolution est dès lors liée intimement avec la vie des grands Empires.

EGYPTE
Une extraordinaire évolution technique s'exprime dans les Pyramides et le Sphinx. Ces constructions prouvent une grande expérience de la construction et la connaissance des lois de l'équilibre. Dans les tombeaux, le mobilier, les vases, la verrerie et les étoffes témoignent de l'habileté manuelle et du goût artistique des artisans. Le métier à tisser reçoit le principe actuel de la séparation rapide des fils entre lesquels doit circuler la navette.

GRECE
Les Grecs par leur esprit de précision et de perfection classent les idées confuses léguées par les grands Empires d'Orient et leur donnent l'idée de grandeur. Ils découvrent, peut-on dire, la mère de toute science, les mathématiques. Leur art s'applique à l'armement, à la navigation, aux transports, aux arts. On leur doit la découverte de la vis destinée à avoir de nombreuses applications (assemblage, vis. hydraulique, presse).

EPOQUE ROMAINE
L'apport de l'Empire romain est insignifiant pour l'évolution des techniques. Leur intérêt réside dans les machines de guerre et le luxe. L'esclavage avilit l'homme en le mettant au rang de l'animal et de ce fait avilit aussi le travail.

MOYEN AGE
Le Moyen Age est lié à l'esprit des corporations dont le but primordial est d'augmenter le rendement et de mettre les découvertes au service de la société. Le technique médiévale, mûrie lentement, forme une base solide pour la civilisation de l'Occident. Ce sont des efforts patients et des adaptations solides qui donnent les bases de l'évolution moderne.

EPOQUE MODERNE
Chez les modernes, la physique est à la fois affaire de mathématiques et d'expérience. Des moyens de recherche tels que lunette astronomique, microscope, thermomètre, baromètre et pendule sont inséparables des découvertes de l'optique, de la physique et de la mécanique.

Le XVIII^e siècle recherche l'union de l'utile et du pratique. A partir du XIX^e siècle, les sciences et les techniques réagissent sans cesse entre elles conduisant à une accélération des découvertes.

La main fut le premier instrument de la technique humaine à façonner des outils, mais la machine a surpassé son créateur, le réduisant au rôle de simple surveillant. Elle travaille plus vite, sans fatigue, et bientôt l'homme de chair sera éliminé de ce circuit robot, posant ainsi un problème social important.

Marius Georges.

La Havane

Psychose cubaine

Il s'est développé petit à petit sous le régime de Fidel Castro une étrange psychose collective issue de composantes fort diverses où le faux se mêle étroitement au vrai, de telle sorte que beaucoup de gens affolés en viennent à perdre tout équilibre et toute sérénité.

On n'en veut pour preuve que la frénésie avec laquelle, brusquement, des centaines de parents ont pris le parti d'embarquer leurs tous petits enfants à La Havane sur des avions pour qu'ils soient recueillis à Miami et pris en charge par des organisations affectées à l'assistance des réfugiés cubains anti-castristes. Ce vent de panique semble dériver d'un texte truqué, circulant en sous-main, reproduisant un soi-disant décret aux termes duquel tous les enfants de trois à dix ans seraient astreints à suivre des cours d'instruction physique et mentale, vivraient dans des établissements régionaux et ne pourraient voir leurs parents que deux fois par mois. Ce temps a été qualifié d'absurde par Fidel Castro lui-même et quatorze personnes, dont l'imprimeur clandestin qui l'a diffusé, ont été arrêtés.

La situation semble en réalité moins tragique. Jeunes garçons et jeunes filles sont groupés au sein d'associations de la Jeunesse rebelle et des Pionniers qui se contentent de chanter des chansons promettant aux Américains d'enterrer le dollar et le Ku-Klux-Klan...

En réalité, le gouvernement a placé, sur la demande des parents, précisément, environ un millier d'enfants dans des établissements d'Etat. Cette psychose n'en témoigne pas moins de l'atmosphère, tout autre que légère, qui ne fait que s'apesantir toujours davantage sur la grande île de la mer des Antilles.

Le recours d'Hérens écarté - vaste programme gouvernemental - allocations familiales portées à 30 fr.

La séance de mardi du Grand Conseil valaisain présidée toujours avec fermeté mais courtoisie par M. Henri Rausis a été marquée par le rejet du recours déposé par quelques citoyens radicaux contre l'élection des députés du district d'Hérens du 22 octobre 1961.

Lors de la discussion sur l'entrée en matière, M. Arthur Bender (rad.) de Fully proposa, avec beaucoup d'à-propos, le renvoi pur et simple de l'examen de ce recours. Le porte-parole du groupe radical motiva sa proposition par le fait qu'un recours de droit public était pendant auprès du Tribunal fédéral, recours concernant les élections législatives dans le district d'Hérens du 5 mars dernier, et que dans ces conditions la Haute Assemblée ne devait pas se prononcer sur le recours déposé ultérieurement que jusqu'à droit connu. Par ailleurs, pour M. Bender, cette manière de faire ne posait pas autrement de difficultés puisque les députés-suppléants valablement élus remplaceaient les députés de ce district jusqu'à ce que la décision de la Cour suprême de la Confédération soit entrée en force.

M. Alfred Vouilloz (cons. chr.-soc.) refusa, en revanche, d'entrer dans les vues de M. Bender. Pour le député de Martigny le recours déposé auprès du Tribunal fédéral ne regardait en aucune façon le Grand Conseil valaisain. Le président du parti conservateur chrétien-social valaisain fit, par ailleurs, remarquer tout ce que la décision des recourants avait eu de désagréable: en effet, déclare-t-il en substance, les radicaux du districts d'Hérens ont participé à la votation du 22 octobre sans soulever d'objection, ils se sont rendus aux urnes et ont même désigné des scrutateurs. Et ce n'est qu'après coup, qu'ils ont déposé un recours!

A cela M. Bender répliqua que les trois citoyens qui avaient déposé le recours de droit public auprès du Tribunal fédéral n'avaient pas participé au scrutin et qu'ils n'avaient fait que se conformer aux dispositions légales en vigueur en déposant leurs conclusions en temps utile. M. de Courten, président de la Commission de validation (cons. chr.-soc.) fit remarquer que les recourants auprès du Tribunal fédéral n'avaient pas demandé l'effet suspensif de leur recours, tant et si bien que le Grand Conseil n'avait pas à se préoccuper de celui-ci.

Cet argument, en l'occurrence, parut décisif, et le Grand Conseil repoussa la proposition de renvoi de M. Arthur Bender par 79 voix contre 22 (la majeure partie du groupe radical), les socialistes s'étant abstenus.

S'agissant du fond du recours, la commission de validation des pouvoirs estima que celui-ci était sans objet et proposa, tout simplement, de valider l'élection des députés du district d'Hérens.

A la surprise générale, il n'y eut aucune proposition contraire, aussi le scrutin du 22 octobre fut-il valide sans autre.

Si tôt après, M. Rausis procéda à l'assermentation des deux députés socialistes du district d'Hérens, MM. René Favre et Joseph Rey, alors que les cinq autres députés, qui appartiennent au groupe conservateur chrétien-social, seront assermentés vraisemblablement ces prochains jours.

Et voilà, il ne reste plus maintenant qu'à attendre la décision du Tribunal fédéral concernant les élections du 5 mars dernier. L'on saura enfin alors, quelle sera la composition définitive de la Haute Assemblée.

Quant à la position de la commission de validation des pouvoirs, elle fut la suivante:

Recours contre l'élection des députés du district d'Hérens du 22 octobre 1961.

Présidence: M. le député Paul de Courten.

La Commission composée de 13 membres, siégea à 10 présents dont: MM. les députés Paul de Courten, président; Jacques de Riedmatten; Arthur Bender; Charles Boissard; Léo Guntern; Albert Biollaz; Alexandre Chastonay; Franz Steiner; Paul Rey; François Dorsaz.

Assistants: MM. Max Crittin, Paul Mezzoz, Léon Stoffel.

On a été désigné comme rapporteurs: MM. Steiner et Biollaz.

Assiste à la séance: Monsieur Quinodoz, chef du Contentieux au département de l'Intérieur.

La Commission, après avoir entendu l'exposé de M. Quinodoz, s'est prononcée sur les faits invoqués par les recourants:

1. Autorité de décision de l'ouverture du scrutin et de sa durée.

2. La circulaire de M. Maître.

3. Bulletins marqués.

1) Sur le 1er fait la Commission constate par l'examen du procès-verbal de la séance du Conseil communal d'Evolène du 20 octobre 1961, que c'est bien le Conseil communal lui-même et non le Président de Commune seul, qui a décidé de l'ouverture et de la durée du scrutin. Pour le surplus la Commission constate qu'il y a eu continuation du scrutin jusqu'à 20 h. 30 et non réouverture ou reprise du scrutin à 20 heures.

2) Sur le 2e fait: Nature et portée de la circulaire de M. Maître. Certains membres de la Commission estiment que cette circulaire sort du cadre d'une recommandation, tandis

que d'autres membres de la Commission pensent qu'il n'y a nullement corruption et que la preuve n'est pas apportée. Ils relèvent que M. Maître s'est adressé aux électeurs comme candidat député et non comme président de commune. Il n'est nul part mentionné le titre de Président ni dans l'entête de la circulaire, ni dans le texte, ni dans la signature. Par contre, M. Maître parle en son nom et en celui de ses colistiers.

On peut se demander il est vrai, si l'attitude de M. Maître a été très heureuse. Mais on peut aussi se demander si les recourants ont été, à leur tour très heureux en se fondant sur des bulletins dont, s'ils sont marqués, il y a tout lieu de croire qu'ils l'ont été par leurs coreligionnaires politiques (l'examen des bulletins au dossier le révèle) pour la plupart tout au moins.

3) Sur le 3e fait: Bulletins marqués. A l'audition de ce qui précède vous pourriez conclure avec la Commission que le marquage des bulletins, en l'occurrence a un caractère bénin.

Ces trois faits étant analysés et jugés, la Commission, composée de 13 membres dont 10 présents, se prononce par 7 voix contre 3 (7-3) abstentions en soulignant que les raisons invoquées pour casser les élections sont insuffisantes. En conséquence le recours est rejeté. La Commission vous propose de valider les élections des députés du district d'Hérens.

M. Lampert fatigué

Le Grand Conseil poursuit, ensuite, l'étude du projet de budget pour 1962. Lors de la discussion concernant le budget du département de l'Intérieur, le Parlement put constater avec regret, combien M. Marius Lampert paraissait las et fatigué. Il faut dire que les soucis et les tracasseries de tout ordre n'ont pas épargné le distingué et combien compétent chef du département de l'Intérieur ces derniers temps. Et pourtant, le dicastère dont s'occupe M. Lampert n'a jamais été aussi florissant! Aussi faut-il espérer que pour le bien de tout le canton, M. Marius Lampert puisse continuer à diriger avec le même succès qu'il l'a fait jusqu'à ce jour l'agriculture, le commerce et l'industrie de notre canton qui ont encore un grand besoin de ses connaissances, de son expérience de son dévouement à la chose publique.

D'ailleurs, M. Lampert n'eut aucune peine à répondre aux différentes questions que lui posèrent certains députés, ce qui prouve, mieux que tout autre démonstration, sa très grande valeur.

MM. Lathion (rad.), Morand (rad.),

Dussex (soc.), Luyet (soc.), Mabilard (soc.) et Rey (soc.) s'adressèrent tour à tour au chef du département de l'Intérieur et reçurent chaque fois des réponses extrêmement pertinentes, sur des sujets les plus divers.

En fin de compte, le budget du département de l'Intérieur ne subit pratiquement aucune modification.

Vaste programme pour M. Marcel Gross

Après que M. Marcel Gross eut répondu à quelques questions concernant son département de l'Instruction publique, questions qui émanaient de MM. Boissard (rad.), Emery (soc. pays.), Mudry (cons. chr.-soc.), Solioz (soc.) Bender (rad.), Bonvin (cons. chr.-soc.) et Matter (ind.), le chef de ce dicastère présenta les grandes lignes de son plan de travail pour les prochaines années de sa législature:

— **Domaine des constructions et réalisations matérielles:** Transformation du Collège de Brigue, restauration du Collège de Sion, qui sera complètement rénové et modernisé agrandissement de l'Ecole normale des jeunes filles, développement des Instituts Saint-Raphaël à Sion et de celui de Loèche, poursuite de l'effort d'équipement entrepris dans les communes, par le renforcement du contrôle des constructions et de l'entretien des écoles, et enfin achèvement du plan de construction destiné à la formation professionnelle à Monthey, Sion et Viège.

— **Domaine légal:** Mise sur pied d'une nouvelle législation scolaire, d'une nouvelle législation sur les bourses et prêts ainsi que sur l'enseignement scolaire et ménager.

— **Divers:** Elaboration de nouveaux programmes d'enseignements pour les Ecoles normales, les Collèges et les sections commerciales; révision des dispositions concernant l'inspection scolaire, adaptation des normes fédérales sur la formation professionnelle, mise en activité des centres de formation professionnelle de Monthey, Sion et Viège, création de cours pour les patrons d'apprentissage, création d'une première classe de technicien en Valais, qui permettra aux élèves de se préparer aux études supérieures, création d'une école pour les contremaîtres et intensification du contrôle de l'apprentissage.

Vaste et beau programme en vérité!

Allocations familiales portées à 30 frs

En fin de séance, le Grand Conseil, après un excellent rapport de

M. René Jacquod, a accepté un projet de décret concernant l'augmentation des allocations familiales en faveur des salariés.

En bref, dès le premier janvier 1962, l'allocation familiale ne sera pas inférieure à 30 francs par mois et par enfant.

Séance d'aujourd'hui mercredi

- 1. Loi sur la santé publique.
- 2. Budget 1962.

Ant.

Interpellation Ed. Bagnoud et consorts

1. Les événements qui se sont produits à Noës à l'ouverture de l'année scolaire ont eu un retentissement considérable.

2. Nous prions en conséquence le Conseil d'Etat de renseigner la Haute Assemblée sur:

- a) L'origine de ces incidents;
- b) L'évolution de la situation;
- c) S'il envisage d'intervenir pour arbitrer ce conflit en trouvant une solution d'apaisement susceptible de mettre un terme à une situation qui ne saurait décemment se prolonger.

Sion, 13 novembre 1961.

Motion Al. Theytaz et consorts

Les soussignés prient le Haut Conseil d'Etat de présenter au Grand Conseil un texte législatif codifiant les normes concernant l'octroi de bourses d'études et de prêts d'honneur en vue de la formation professionnelle de la jeunesse valaisanne. L'industrialisation rapide de notre canton exige un effort particulièrement intense dans tous les domaines.

Sion, 11 novembre 1961.

Motion François Wyss et consorts

Concernant la réorganisation de l'aide aux étudiants et l'encouragement à la fonction professionnelle.

Le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil un projet de loi sur la réorganisation de l'aide aux étudiants et l'encouragement à la formation professionnelle, sur les bases suivantes:

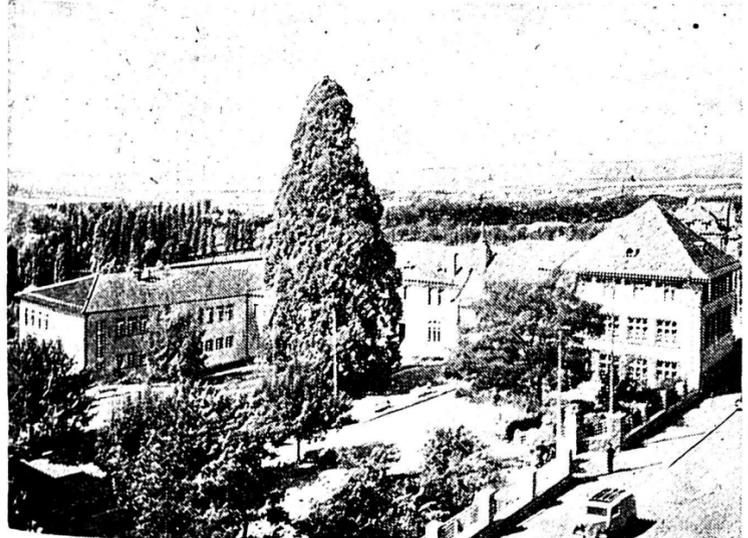
1. Directives en vue de la réorganisation de l'aide aux étudiants, pour assurer la relève des universitaires et des techniciens, selon proposition des groupements suisses d'étudiants présentée à tous les chefs des départements de l'Instruction de la Suisse.

2. Exonération des impôts sur la quote des frais d'études et d'entretien des étudiants.

3. Aide cantonale pour: — la formation professionnelle; — les Ecoles secondaires; — l'Ecole normale.

4. Exonération des taxes d'écolage pour les degrés de formation énumérés sous ch. 3 ci-dessus.

Le Valais a besoin d'une école hôtelière



L'Ecole hôtelière de Lausanne

SION (FAV). — Bavardant avec un jeune Valaisan étudiant à l'Ecole hôtelière de Lausanne, je me suis rendu compte combien la création d'une école hôtelière en Valais serait souhaitable non seulement par nos autorisés et nos étudiants, mais encore par tous ceux qui de Suisse ou d'ailleurs, sont obligés de renvoyer de plusieurs années leurs études dans cette branche, les écoles existantes n'ayant pas assez de places pour tous les recevoir.

C'est ainsi que chaque année, environ un millier de jeunes gens et jeunes filles se voient refuser l'en-

trée d'une de ces écoles.

En créant un nouveau centre d'études pour l'hôtellerie en Valais, on permettrait à une partie de cette jeunesse de commencer plus rapidement l'apprentissage de cette difficile carrière.

D'autre part, notre canton, pays d'hôtels par excellence, se prête admirablement bien à la création d'un tel établissement. Vignobles, cultures fruitières, maraichères, sont à proximité. L'initiative lancée par M. le Conseiller national Francis Germainier demandant la création d'une telle école en Valais, doit être ap-

prouvée sans réserve. Mon interlocuteur me faisait très justement remarquer que, pour les Valaisans, il y a plusieurs raisons qui rendent l'entrée dans les écoles hôtelières fort difficile.

Coût élevé de l'écolage, frais de déplacement, et quelquefois revenus modestes de la famille du jeune étudiant.

Pour terminer, mentionnons encore que notre canton possède certainement de nombreux hôteliers ayant une très grande expérience du métier, qui seraient aptes à former des cadres.

D'autre part, cette école pourrait encore servir pour la formation des cafetiers restaurateurs.

Aurons-nous un jour l'école hôtelière valaisanne? La question est posée. P. Anchisi.

Restauration de l'église

VAL D'ILLIEZ (Do). — L'église de Val d'Illiez ternie par les ans, a un besoin urgent de faire toilette. En vue de sa réfection, plans et devis ont été présentés par le Prieur Anthony lors d'une assemblée que ce dernier avait convoquée à l'effet d'en entériner le financement prévu approximativement à 400.000 francs. La commune coopérera par un versement de 100.000 francs, le solde sera couvert par un emprunt, par la participation des paroissiens à une souscription et par des dons.

Classée monument historique, cette église possède un clocher unique en Valais par sa forme et ses élégantes proportions architecturales.

Puisse cette réfection la rendre à la hauteur de sa tâche spirituelle.

Monthey et le lac

Décisions du Conseil communal de Monthey

Sur le rapport de la commission d'édilité et d'urbanisme, le Conseil prend les décisions suivantes:

1. — Il autorise M. Charles Richter à construire un chalet sur son terrain des Bronnes.

2. — Il autorise M. Louis Spahr à construire une maison locative de deux étages sur rez-de-chaussée, au lieu dit « Verpont ».

3. — Il décide de présenter, en commun avec la ville de Bex, à l'Etat du Valais, un projet de liaison à la future autoroute.

4. — Il décide de construire un mur en remplacement de la barrière en bois existant à la limite de la propriété de la communauté protestante et de l'avenue de Bellevue.

Il décide de supprimer la fontaine de la Tour qui ne répond plus à aucun besoin.

Il décide d'aménager deux places de parc à l'intention de deux nouvelles entreprises de taxis.

Il charge la commission de police de faire évacuer les autos destinées à la démolition et parquées sans autorisation et sans droit sur le domaine public, notamment à la rue Reconfière.

Il charge le service du feu de pourvoir à ce que des mesures soient prises pour empêcher l'émission de fumée entre la rue du Château et la rue du Bourg et d'assainir ce quartier.

Il prend acte que le projet de construction d'une nouvelle route à

Monthey, le 13 novembre. L'Administration.

Invitation aux vigneron

Tous les vigneron sont cordialement invités à une démonstration de téléphérique qui aura lieu samedi 25 novembre dès 14 heures, au couchant des bâtiments de l'ancien institut d'Uvrier sur la route Sion-St-Léonard à 4 km de Sion et à 1 km de St-Léonard.

Ce modèle construit en Valais par une maison spécialisée dans les téléphériques permet de charger et de décharger n'importe où; il est conçu pour le transport du fumier, des engrais et de la vendange. A un moment où l'on ne trouve bientôt plus personne pour porter la brante, quand on sait le coût des expropriations et le temps qu'il faudrait pour construire toutes les routes souhaitables, de tels téléphériques ont leur raison d'être en complément d'un réseau de quelques routes importantes. On peut penser qu'ils sont indispensables pour la survie du vignoble de coteau.

Station cantonale d'essais viticoles, Châteauneuf.

CINEMAS

Sion - Cinémathe

P Dès aujourd'hui à 15 et 20 h. 30
16 ans révolus - Tél. 2 25 78
Un grand film comique
français avec
Raymond BUSSIERES
Annette POIVRE
Denise GREY
Vera NORMAN
Les aventures désopilantes des
NAUFRAGES INVOLONTAIRES
avec les corsaires du Bois de
Boulogne.
ATTENTION! Ce film est à
déconseiller aux personnes
n'aimant pas RIRE...

Martigny - Etoile

Dès ce soir mercredi
18 ans révolus
Le chef-d'œuvre de Visconti
La plus grande sensation de
l'année
ROCCO ET SES FRERES
avec Alain Delon
et Annie Girardot

Martigny - Corso

Mercredi 15 - 16 ans révolus
LE DIALOGUE DES CARMELITES
Dès jeudi 16 - 16 ans révolus
Une fantastique épopée
LE ROI DES BOUCANIERS
avec Steve Reeves
et Valérie Lagrange

Saxon - Rex

Jeu 16 - 16 ans révolus
Jerry Lewis dans
LE DINGUE DU PALACE
Dès vendredi 17 - 16 ans révolus
L'œuvre maîtresse du cinéma
français
LE DIALOGUE DES CARMELITES

Fully - Ciné Michel

Mercredi 15 - 16 ans révolus
Un immense éclat de rire
LE DINGUE DU PALACE
Dès vendredi 17 - 16 ans révolus
Un spectacle délicieux,
merveilleux
VACANCES ROMAINES

Valais, le pays des remonte-pentes mécaniques

Ce n'est pas sans raison que l'on appelle le Valais le pays des téléphériques et des télésièges, car un pointage, effectué le 14 novembre 1961, a donné les chiffres suivants des installations de remonte-pentes mécaniques en service dans notre canton :

- 12 télécabines
- 12 télésièges
- 29 téléphériques
- 110 téléskis

Et les demandes de concession continuent d'affluer. De nouveaux projets sont à l'étude un peu partout dans le canton. L'Union Valaisanne du Tourisme, qui est appelée lors de chaque cas de construction de téléphérique et de télésiège à donner son avis, a été consultée de nombreuses fois en une semaine.

Voilà qui montre bien l'essor touristique de notre canton et le soin que nos stations apportent à leur équipement technique.

SAAS-ALMAGEL (FAV). — Dans le cadre de l'aménagement hydro-électrique de notre canton, une société, la « Mattmark SA », construit un barrage dans la vallée de Saas, qui portera le nom de barrage de Mattmark.

A la suite d'études géologiques très approfondies, les ingénieurs responsables de la construction de ce barrage, estiment qu'il était nécessaire de procéder, avant l'érection du barrage proprement dit, à des injections de béton dans la masse rocheuse qui servira de base à l'édification de la digue.

Une société spécialisée dans ce genre de travail a installé là-haut tout un système d'injection mécanique qui est un des plus modernes en service actuellement. Le dosage des ingrédients et le transport de ceux-ci se fait automatiquement. Les installations d'injection représentent à elles seules une distance de quelque 64 kilomètres.

Lorsque toutes ces injections seront terminées, le barrage pourra alors être édifié.

Si rien ne vient contrarier la marche du travail, dans 7 ans environ une digue de 780 mètres de longueur et 115 mètres de hauteur s'élèvera à Mattmark.

Sierre et le Haut-Valais

Viège : Terrible chute d'un cheminot

VIEGE (FAV). — Hier en fin d'après-midi, vers 17 h. 30 environ, un grave accident s'est produit à Akerstrand.
Un conducteur de la ligne Viège-Zermatt, M. Edy Perren, âgé de 25 ans, marié, était occupé à manœuvrer avec un train de marchandises. Soudain, pour une raison encore inconnue, alors qu'il se trouvait sur le pont qui enjambe la Viège, M. Perren fit une terrible chute dans la rivière qui est presque à sec, et vint s'écraser sur les rochers situés quelques mètres plus bas.
Immédiatement secouru, le malheureux fut transporté, grièvement blessé, à l'hôpital de Viège.
Il souffre d'une fracture de la base du crâne, d'une fracture de bras, et de contusions multiples sur tout le corps.
Dans la soirée, son état était toujours considéré comme très grave.

Blessé pendant un match

VIEGE (Mr). — Lors d'une partie amicale disputée sur la patinoire de Viège lundi soir, le jeune Crettaz Ulrich, de Lalden, étudiant, a fait une si malencontreuse chute qu'il est resté inanimé sur la glace. Rapidement secouru, on devait le relever avec une fracture de la clavicule.
Nous souhaitons à ce sympathique hockeyeur un prompt rétablissement en espérant qu'il pourra, cette année encore, défendre les couleurs de son club.

Elle vint à point

OBERWALD (Tr). — Dimanche dernier, la neige tombait à gros flocons dans la partie supérieure de la vallée de Conches. On peut dire qu'elle vint à point puisque le même soir arrivait au Sport Hôtel du village, l'équipe suisse A pour les disciplines nordiques, où elle suivra un entraînement de quelques jours. A cette sympathique équipe, dans laquelle se trouve un enfant du village, le champion suisse Karl Hischer, nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et pleins succès.

Avec les pompiers

MOREL (Tr). — Consciente de ses responsabilités, l'Administration communale vient de faire l'achat d'une pompe à moteur des plus modernes. La compagnie des sapeurs-pompiers de la localité a profité de la réception de ce nouvel engin pour effectuer un cours théorique et pratique. Ce dernier était dirigé par le cap. Schmid Emile et obtint un grand succès.

Le Simplon est fermé à cause de la neige

SIMPLON-VILLAGE (Tr) — Par suite des fortes chutes de neige de la fin de la semaine, le col du Simplon est fermé à la circulation automobile. Le car postal, qui assurait la liaison entre les villages de Gondo et de Simplon-Village avec Brigue, n'a pas pu, dimanche dernier, franchir le col qui est déjà recouvert d'environ un mètre de neige. Comme on annonce encore de la neige, il est fort possible que cette importante artère ne sera plus ouverte à la circulation jusqu'au printemps prochain. Ce qui fait que les braves habitants de la région sont séparés du reste de notre pays pour une période qui risque d'être très longue. C'est toujours avec une certaine appréhension que ces gens voient ar-

Un écrivain à l'honneur

BRIGUE (Tr). — Aujourd'hui, l'Université de Fribourg fête le « Dies Academicus ». Mgr Adam, évêque de Sion, fera le sermon de circonstance tandis que le cardinal Augustin Bea de Rome affectuera le discours officiel. A la même occasion, le célèbre écrivain Edzard Schaper, habitant Brigue et bourgeois d'honneur de cette ville, recevra le titre de Docteur honoris causa de l'Université. Cette distinction lui est attribuée pour la défense qu'il a prise en faveur de la chrétienté. Nous félicitons sincèrement notre bourgeois d'honneur qui s'est déjà maintes fois signalé par ses nombreux écrits d'une valeur incontestable.

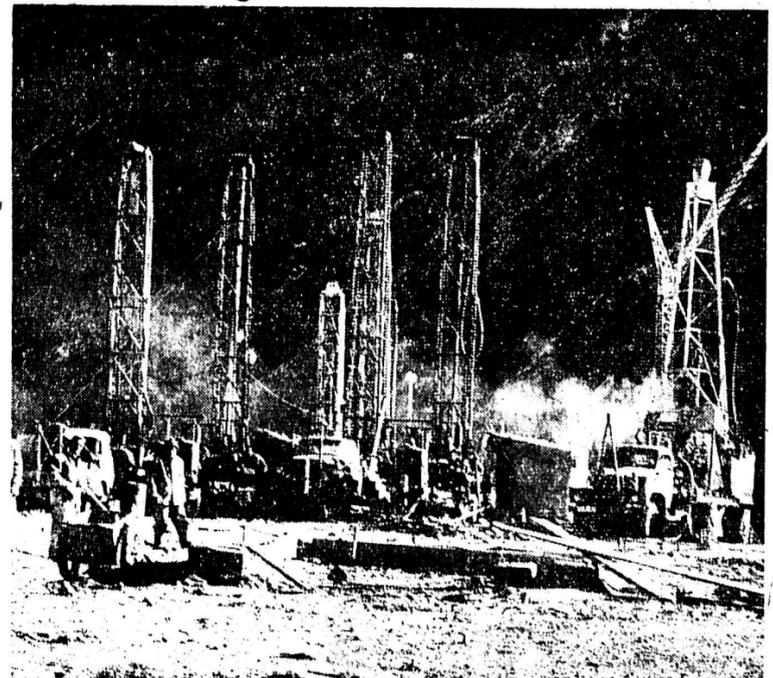
Statistiques paroissiales

MONTANA (Chx). — **Baptêmes :** Gabriel Sculati, d'Eugène et Gertrude Kamerer ; Laura-Antonella-Carla Cordonier, d'Arsène et de Franka Lolicera ; Christian Philippe Roh, de Maurice et d'Aline Rey ; Joël-Therrey Bonvin, de Francis et Simone Favre ; Jean-Daniel Florey, d'Henri et Eliane Zuber.

Mariages : Maye Jean-Roland, de François et Madeleine Donnet, et Rudaz Monique, de Rodolphe et Antoinette Pignat ; Bonvin Jacques, de Pierre Léon et Christine Eggs, et Rey Julie de Jules et Suzanne Tornay ; Jacquod Charles, de Lucien et Marie Rey, et Kummer Maria, d'Abraham et Emmy Wetter.

river l'hiver car, pendant cette saison, ceux qui désirent venir chez nous doivent se rendre à Iselle, en Italie, et emprunter la voie ferroviaire du tunnel du Simplon. Un service de car postal suisse assure bien le transport des personnes entre cette station italienne et les villages des environs, mais il est aussi souvent interrompu par les fréquentes chutes d'avalanches. Ce qui complique singulièrement les choses dans des cas de maladies ou d'accidents. C'est pourquoi, nous ne pouvons que jeter un regard d'admiration à l'adresse de cette courageuse population qui, malgré toutes les embûches, reste fidèlement attachée à sa terre natale et lui souhaite tout de même un bon hiver.

Tour de forage à 2 000 mètres d'altitude



De nouveaux bancs d'école

MOREL (Tr). — Par suite d'une décision prise l'été dernier à l'assemblée primaire, l'administration communale de la localité vient de remplacer les vétustes bancs d'école, qui depuis de nombreuses années se trouvaient dans les salles de classes, par des meubles modernes répondant aux exigences actuelles. C'est ainsi que chaque élève aura son siège particulier et pourra le régler selon ses désirs, ce qui est un avantage certain pour le développement corporel de l'enfant. D'autre part, l'enseignement en sera d'autant plus facilité. Nous félicitons l'administration communale qui, pour la santé de ses écoliers, n'a pas hésité à sacrifier une somme dépassant les 20.000 francs.

Un nouveau président de commune

STEINHAUS (Tr). — Pour remplacer M. Jentsch Emile, démissionnaire comme président de commune, les citoyens de la localité ont fait appel à M. Joseph Jentsch. C'est un homme qui ne manquera pas d'expérience pour remplir cette délicate fonction puisqu'il avait déjà été, il y a quelques années, à la tête de la commune. Nous félicitons le nouveau président et lui souhaitons beaucoup de succès.

Rénovation au poste émetteur

ERNEN (Tr). — Pour améliorer les émissions radiophoniques dans la vallée de Conches, le poste émetteur d'Ernen subira d'importantes améliorations. Les travaux dureront du 14 au 17 novembre et les émissions seront par conséquent interrompues pendant cette période.

Blessé à l'entraînement

MONTANA (Chx). — Hier soir, au cours d'un entraînement qui se disputait sur la patinoire artificielle de Montana-Crans, le jeune joueur de hockey, Johnny Glettig a dû recevoir les soins d'un médecin pour une fissure de poignet.
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Saint-Maurice et le district

Elections communales à Lavey-Morcles

Lavey-Village a connu ce week-end une animation peu ordinaire. Comme tout le pays vaudois, cette petite commune d'te bien souvent le faubourg de Saint-Maurice, procédait à l'élection de ses conseillers ; attraction qui attira une foule de valaisans curieux de connaître les premiers résultats. Il est vrai que sa population compte bon nombre de compatriotes dont plusieurs étaient sur les rangs.
Malgré une liste d'entente communale qui a fait passablement de bruit en période pré-électorale, les élections se sont déroulées dans le calme sans apporter de grands changements.
Les résultats étaient d'autant plus improbables que pour la première fois les électrices de Lavey avaient leur mot à dire. Leur participation prouve qu'elles ne se sont pas fait tirer l'oreille pour se rendre aux urnes. Sur 8 candidats 3 de ces dames ont été élues.
Electeurs inscrits : 523 dont 257 hommes et 266 femmes.
Nombres de votants : 480 dont 246 hommes et 234 femmes.
Participation au scrutin 91,78 %
Suffrages exprimés : 20.475.
Liste radicale-démocratique : 9959.
Liste chrétienne-sociale : 4057
Liste d'entente communale : 3478
Liste socialiste : 2859
Listes manuscrites : 122
Sont élus 22 radicaux, anciennement 26 ; 9 chrétiens-sociaux (10) ; 8 entente communale ; 6 socialistes (9) soit 45 au total.
Obtiennent des voix : Liste radicale No 1 :
Cheseaux Marcel, Syndic sortant 368
Grognez Gustave, cons. com. sor. 340
Carron Adolphe, mun. sortante 330
Mauel Léo, nouveau 277
Grilli Angelo, cons. com. sort. 274
Pasche Alex, municipal sortant 274
Jaillot Jean-Jules, mun. sortant 264
Clere Valdo, nouveau 261
Dutoit Edouard, cons. com. sort. 258
Landoit Claude, nouveau 253
Sierro Joseph, cons. com. sortant 252
Ballet Philippe, cons. com. sort. 250
Cheseaux Marc, cons. com. sort. 249
Doudin Robert, cons. com. sort. 242
Lédérrey Pierre, nouveau 238

GRAIN DE SEL

Le théâtre...

à guichet fermé

Le téléphone sonne sans arrêt au bureau de vente des billets, au Théâtre du Casino, à Sierre.

— Allo !...
— Je désire retenir deux places pour le soir où sera joué le spectacle « Jean de la Lune ».

— Je regrette, Monsieur, il n'y a plus une place de libre. Elles sont toutes louées depuis une semaine.

On présentera donc la célèbre comédie de Marcel Achard dans une salle archi-comble.

On jouera à guichet fermé. Et, à Sierre, ce n'est pas la première fois que cela arrive.

Ne dites plus que les Valaisans n'aiment pas le théâtre. Ils en raffolent, à condition que ce théâtre ne soit pas abstrait et que les pièces soient excellentes. Que les troupes, aussi, soient formées d'acteurs et d'actrices chevronnés.

Même si le prix des places est élevé on se les arrache dès que la location est ouverte.

Les Sierrois, que l'on taxait d'audacieux, n'ont pas eu tort. Ils ont vu juste.

Pourquoi fallait-il, jusqu'à ces années dernières, aller à Lausanne ou à Genève pour voir une pièce de grande classe sur la scène d'un théâtre ?

Bien rares étaient les troupes importantes qui se déplaçaient en Valais. Il en venait, certes, mais trop peu souvent.

Et puis, il faut bien le dire, le public n'était pas celui d'aujourd'hui.

La radio, la télévision — qu'on veuille l'admettre ou non — ont favorisé le goût du public et son orientation vers les arts.

Nous en sommes heureux.
Monthey, Martigny, Sion et Sierre nous offrent un choix intéressant de pièces cet hiver.

Nous sommes gâtés, comblés. Il ne serait pas étonnant que l'on jouât, dans toutes ces localités, à guichet fermé.

La preuve serait ainsi faite que les Valaisans approuvent sans réserve les initiatives de ceux qui osent sortir des chemins battus en prenant quelques risques financiers.

Isandre.

Chez les musiciens

MUND (Tr). — Les délégués des musiques du district de Brigue se sont réunis dimanche dernier à Mund. Il a été décidé de la prochaine fête de musique du district aura lieu le 17 juin 1962 à Mund.

Mathieu Clara, nouveau	230
Brun Ernest, cons. com. sortant	229
Rappin André, cons. com. sortant	228
Ecuyer Jules, cons. com. sortant	226
Cardinaux Libère, cons. com. sor.	219
Ruchet Gabriel, cons. com. sort.	218
Lugon-Moulin Mathilde, nouveau	215
Liste chrétienne sociale No 2 :	
Fumeaux Georges municipal sort.	153
Belachaty Marius cons. com. sort.	118
Deladoey Ernest, nouveau	117
Panchaud Gustave, nouveau	117
Pellegrini Charles, cons. com. sor.	113
Tornay Louis, nouveau	110
Vicky Félix, cons. com. sortant	108
Moret Antoine, nouveau	100
Gex Casimir, cons. com. sortant	90
Liste d'entente communale No 3 :	
Pasche Robert, cons. com. sort.	123
Derivaz Louis, nouveau	120
Monnet Roger, nouveau	117
Bron Roger, nouveau	116
Loth Marcel, nouveau	114
Richard Ernest, cons. com. sort.	108
Robatel Camille, cons. com. sort.	103
Fournier Candide, nouveau	100
Liste socialiste No 4 :	
Federer Jean, cons. com. sort.	106
Degoumois Ch. cons. com. sort.	100
Cheseaux Paul, nouveau	97
Muhlemann W., cons. com. sort.	92
Brand Hermann, cons. com. sort.	81
Binggeli Georges, cons. com. sort.	78

Ouverture du collège de St-Maurice

ST-MAURICE (PE). — Le recteur de l'Abbaye de St-Maurice avise la population qu'il n'a malheureusement pas réussi à préparer les locaux du collège et du pensionnat pour le 17 novembre prochain.

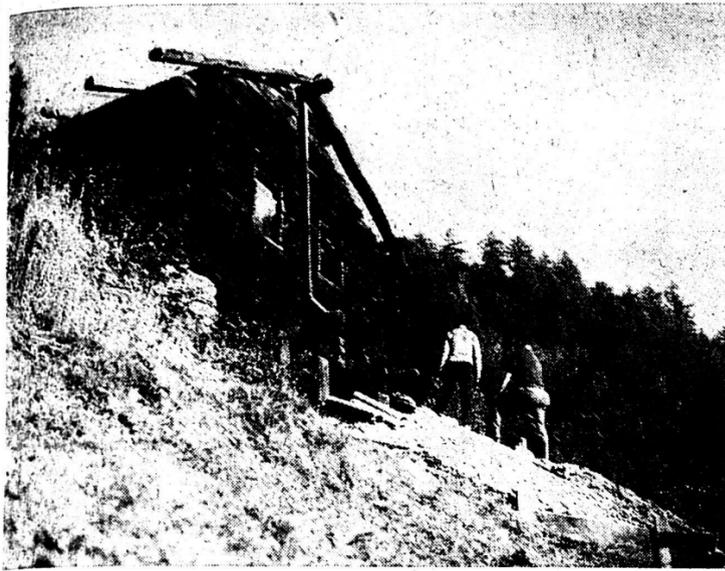
Pour ne pas s'exposer à recevoir les étudiants dans des locaux insuffisamment achevés, le recteur du collège se voit dans l'obligation de reporter son ouverture au 1er décembre à 8 h. 30.

Les étudiants internes devront rentrer le jeudi 30 novembre.

Les élèves qui ont des examens de promotion à subir en sont avertis. Ces examens auront lieu le jeudi 30 novembre, à partir de 8 h. 30.

Sion et la région

Création intelligente près de Saint-Martin



La grange telle qu'elle se présente avant les transformations.

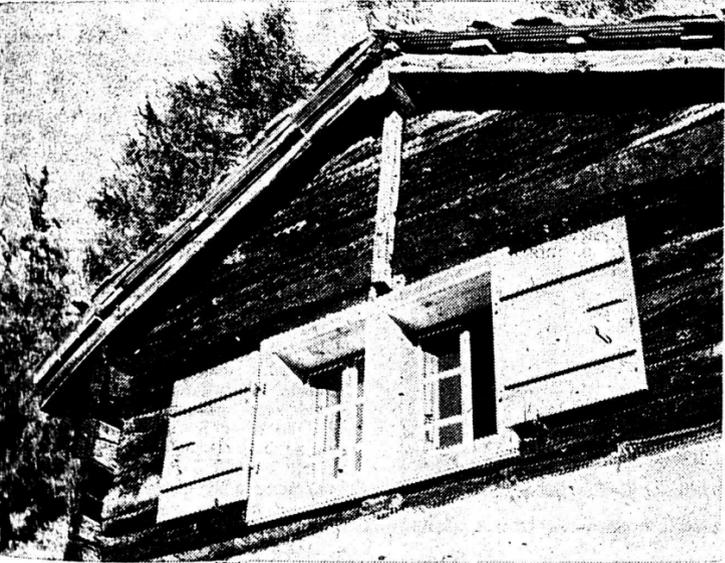
ST-MARTIN (FAV) — A quelques minutes de voiture de St-Martin, sur la route conduisant à la Crettaz-d'Eison, un endroit charmant attire le regard : Lagec ! Seuls les habitants de la région connaissent cet endroit où l'on jouit d'une vue admirable sur les Alpes.

Lagec ! Ce n'est que quelques vieilles granges disséminées sur la pente. Or, quelques personnes ont décidé de faire de cet endroit un rendez-vous, ou mieux un séjour de vacances pour ceux qui désirent, se reposer dans une région calme et magnifique. Le mérite est d'avoir eu l'idée d'utiliser les vieux mdzots achetés auprès des habitants qui n'en avaient plus l'utilité ou qui voulaient s'en débarrasser.

Aménager ces granges de bois en chalets confortables, sans défigurer l'architecture extérieure, que voilà un exemple pour les « démolisseurs » de notre pays.

Ainsi, dès l'été prochain, là où il n'y avait que des granges, nous trouverons toujours la même construction, mais avec un tel confort, un tel ensoleillement, qu'elle ne manquera pas de séduire les touristes.

(Texte et photos P. Anchiş)



La même, une fois le travail achevé : un chalet accueillant !

Musiques valaisannes

Les délégués de la Fédération des musiques du Valais central ont tenu leur assemblée générale, le dimanche 12 novembre 1961, sous la présidence de M. Gabriel Bérard, de Bramois.

La date du festival a été fixée au dimanche 15 juillet 1962. La société organisatrice, « L'Echo de la Dent Blanche », des Haudères, a tenu à associer à cette fête musicale, les nombreux hôtes de la sympathique station d'Evolène.

Un magnifique programme a été élaboré par le Comité d'organisation et le succès de cette manifestation est d'ores et déjà assuré.

Un Sédunois gagne à la TV

SION (FAV). — Lundi soir, à la Télévision, M. Jo Mottier, étudiant en lettres, participait pour la deuxième fois à l'intéressante émission de « Duel à cache-cache », et triomphait, une fois de plus, de son concurrent par 100 points à 70.

Nous l'en félicitons... et souhaitons qu'il puisse gagner encore les prochaines étapes.

Collision autocar-voiture

SION (AZ). — Une collision s'est produite à l'angle de l'avenue de la Gare-Avenue de France, entre une voiture portant plaques VS 6404, qui n'avait pas respecté la priorité de droite et un autocar postal.

Pas de blessé, mais des dégâts importants.

Martigny et les environs

Molière au Casino Etoile

J'avoue qu'en allant voir la pièce, j'étais prévenu contre elle. Tout d'abord, parce qu'il est très difficile, de nos jours, de jouer les auteurs classiques. Puis j'avais gardé un triste souvenir d'un terrible « Britannicus » masqué sur cette même scène par une troupe de quatrième ordre.

« M. de Pourceaugnac », joué par la troupe du collège de Sion, a brillamment franchi les feux de la rampe. Certes, cette pièce ne figure pas dans les manuels scolaires parmi les œuvres capitales de Molière. C'est la toute grosse farce, où le bonhomme Poquelin tire les ficelles du métier. Son rôle est de faire rire et il y réussit très bien, caricaturant les médecins « ses bêtes noires », parodiant les avocats, les vieux avarés, exaltant les fripons astucieux et glissant un brin de sentimentalité dans les roucouades des jeunes amoureux. La troupe du collège de Sion, qui n'est pas à son coup d'essais, a enlevé l'épreuve avec bonheur. Elle se veut expressément anonyme, Messieurs. C'était un tout beau spectacle, chatoyant de couleurs, impeccable dans la diction, qui atteste tout le travail que vous avez pu fournir pour nous permettre de passer quelques heures agréables. La musique de M. Charly Martin, calquée sur la mode de Lully, narquoise et ironique comme les couplets de Kurt Weil, souligne l'action et rehausse gracieusement cette farce bouffonne.

Il est regrettable que seul un public clairsemé soit venu encourager cette troupe, alors que la même salle se bourre comme un œuf quand une très mauvaise ex-sociétaire de la Comédie française vient y « assassiner » Racine.

Pépin.

Cérémonies à Notre-Dame des Champs

MARTIGNY (FAV). — Une messe solennelle sera célébrée samedi matin, en l'église paroissiale de Martigny, par SE Mgr Lovey, prévôt du Grand Saint-Bernard, à l'occasion de la profession de vœux simples par les novices Charly Gross, d'Orsières, et Claude Duvernay, de Lens, ainsi que les vœux solennels et définitifs du chanoine Noël Wœffray, de Martigny-Ville.

Des nouvelles du Ski-Club de Morgins

Le Ski-Club Morgins a tenu son assemblée générale dimanche après-midi, à la Buvette, sous la présidence de M. Maurice Rouiller. Une quarantaine de membres avaient répondu à la convocation et ce fut une agréable occasion pour eux de se retrouver avant que débute une nouvelle saison sportive.

Parmi les rapports présentés, celui du président fut particulièrement complet. M. Rouiller traita franchement de tous les problèmes concernant l'activité de son club, qu'ils soient du domaine financier, technique ou sportif.

La question des cotisations à la FSS, toujours en augmentation, fit l'objet d'une remarque spéciale, comme la suppression de certains avantages dictée par l'O. F. T. et la défection des équipes valaisannes (participation promise !) aux concours du SC Morgins.

Voilà pour le côté négatif, aux répercussions regrettables mais pas très graves. Le club devait obtenir de belles satisfactions dans une saison normale et bien remplie. La création d'un groupement de jeunes pour l'entraînement essentiel à la compétition fut une heureuse initiative. Un entraîneur sera mis à leur disposition, de même que des accompagnants motorisés pour leur permettre de prendre part aux concours régionaux dès la saison prochaine. A l'intention de ces jeunes, l'assemblée décida de subside l'achat du casque réglementaire.

M. Rouiller mit encore l'accent sur la question de l'O. J., qui mérite d'être vue et corrigée dans le cadre de la société, et il préconisa de former un groupe à Troistorrens et l'autre à Morgins, avec leur chef respectif. L'assemblée opta pour cette judicieuse proposition et nomma les responsables en MM. Pont, révérend curé, et Jean-Paul Défago, futur instructeur.

Le SC Morgins, successeurs du SC Le Chamois, vient de franchir le cap de ses 25 ans. Ce bel anniversaire sera marqué par une réunion et une sortie en mars 1962.

ADMISSIONS ET NOMINATIONS

L'assemblée de ce 12 novembre devait enregistrer avec plaisir les demandes d'admission de 15 nouveaux membres et répondit favorablement à ces candidatures.

Elle désigna encore une nouvelle Commission technique, avec M. Georges Monay comme chef. A la tête de ses différents « départements » se trouveront M. Martial Blanc, René Granger et Jean-Paul Défago.

Lettre de Nax

A ceux de l'O.J. du Ski-Club Mont-Noble

A toi grand garçon,

A toi petite fille,

O.J. Ces deux lettres, tu les connais. Elles signifient, organisation de jeunesse. Eh bien ! vois-tu, moi, je verrai plutôt A.J., avec les jeunes. Si une O.J. suppose une organisation, être avec les jeunes suppose, comprendre, aimer et encore comprendre. Depuis des années, on t'a compris, on savait que tu devais être mieux compris. On t'a dit : viens avec. Tes parents t'ont permis de venir, car eux, ils ont aussi compris. Depuis, combien de fois avons-nous skié ensemble. Tu te rappelles cette neige qui faisait du bruit, comme des paillettes d'aluminium. Tu riais quand François tombait, seul ce n'est pas la même chose, on ne peut pas rire de bon cœur. Et puis on avait posé des grands piquets dans la neige et on se faufilait parmi. Tu sais, les grands, ils appellent ça le slalom. Tu savais que tu ne devais pas passer à côté, alors tu remontais, tant pis si Daniel avait utilisé moins de temps pour descendre. C'était sportif, c'était juste. Cet hiver, si tu es d'accord, on se retrouvera. Tu regarderas dans la boîte bleue quel jour. On formera aussi une société, tu choisiras un, une parmi tes camarades, pour présider la société ; nous tiendrons une petite caisse. J'allais oublier, tu sais, la Chaîne du Bonheur, tu as entendu parler de cette chaîne. Le 18 novembre, elle va demander à toute la Suisse romande de donner des skis, elle organisera une grande collecte pour les enfants qui n'en ont point, qui ne peuvent pas s'en acheter. Tu connais certainement de ceux qui n'en ont point, nous essaierons d'en obtenir pour en donner. Alors pense à la chaîne le 18. Dis-leur bonne chance. Je te dis au revoir, à bientôt!

Marcel.

Les indemnités militaires modifiées

Le Conseil fédéral a modifié son arrêté du 22 août 1949 concernant les indemnités militaires.

Le montant du crédit pour la subsistance par homme et par jour est communiqué périodiquement par le Commissariat central des guerres, en même temps que les prix de base.

Les suppléments d'altitude ci-après

viennent s'y ajouter : 10 centimes pour les cuisines situées de 1 200 à 2 000 m. d'altitude, 20 centimes pour les cuisines situées au-dessus de 2 000 m. d'altitude.

L'indemnité de vivres est de 3 fr. (déjeuner, 0 fr. 60 ; dîner et souper, 1 fr. 20 chacun). L'indemnité de nuit est de : 5 francs pour les officiers, adjudants sous-officiers chefs de section, adjudants sous-officiers secrétaires d'état-major, ainsi que pour les complémentaires des classes de solde 1 à 3 ; 3 fr. 50 pour les sous-officiers, appointés, soldats et les complémentaires des classes de solde 4 à 7.

A cette indemnité, s'ajoute, le cas échéant, celle de 1 fr. 50 pour le chauffage.

Les Eclaireuses sur scène

MARTIGNY (FAV). — Traditionnellement, la troupe des Eclaireuses et des Petites Ailes offrent la comédie au public de Martigny et des environs.

Pour la joie de jouer d'abord, de divertir ensuite et, finalement, de réaliser un petit fonds qui leur permettra, l'été venu, de s'en aller planter leurs tentes dans la nature.

Avec beaucoup de cœur et d'enthousiasme, nos « actrices » vous présenteront tour à tour une féerie-ballet en 5 tableaux, « Fleur de Neige », les commerçages de « L'heure du thé », un brin d'angoisse et beaucoup d'émotion avec « La mort du chef », pour terminer dans une hilarité bien-faisante avec « Le portrait de Mme Michu ».

Appel des S. C.

MARTIGNY (FAV). — Vous avez certainement tous dans votre gilet une paire de skis, des bâtons ou des articles de skis dont vous n'avez plus l'emploi. Les animateurs de la Chine du Bonheur, Roger Nordmann et Michel Dénériaz, ont décidé, en collaboration avec les associations romandes de ski et les Ski-Clubs, d'organiser une grande action en faveur du ski gratuit.

Répondant à cet appel, les SC de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg procéderont à un ramassage le jeudi 16 novembre 1961 par les enfants des écoles et les O. J.

Les skis peuvent être également déposés aux centres suivants : Ville : kiosque, place Centrale ; Bourg : Fontaine, place Centrale.

Il est bien entendu qu'on peut participer à cette action de ski gratuit par des dons en espèces. A cet effet, des personnes de confiance frapperont à votre porte.

Montrez-vous généreux ! Les enfants pauvres vous disent de tout cœur un grand merci !

Ski-Clubs Martigny-Ville et Martigny-Bourg.

MONSIEUR
JEAN ANTHONIOZ
et famille

remercie sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés dans leur dure épreuve et les prie de croire à leur vive reconnaissance.

L'empoisonnement du Rhône : une catastrophe

SION (FAV). — Selon les renseignements fournis par les services de l'Etat du Valais, l'empoisonnement du Rhône a pris dans la journée d'hier l'allure d'une véritable catastrophe.

Les effets de la pollution de l'eau du fleuve se font sentir tout au long de son parcours et même jusqu'au lac.

Sur toute sa longueur, de Viège à son embouchure, le Rhône ne cesse de rejeter les cadavres de milliers de truites dont certaines atteignent le poids respectable de 5 à 6 kilos.

Si la quantité de poissons atteinte par l'empoisonnement du fleuve paraît élevée, cet état de chose provient du fait qu'à cette époque de l'année, les truites remontent le courant afin de déposer leurs œufs.

D'autre part, le Léman est lui-même atteint par l'empoisonnement.

En effet, parmi la multitude de cadavres aperçus par les pêcheurs professionnels à l'embouchure du Rhône, on a remarqué quantité de cadavres de feras empoisonnés qui remontent à la surface.

Les premiers éléments réunis par les enquêteurs ont permis d'établir que les eaux du Rhône ont été empoisonnées à la hauteur du « Schnidrig-Kanal », près de Gampel. Celui-ci se déverse dans le Rhône en aval de Viège. Au total, il n'est pas exagéré de parler d'une véritable catastrophe.

Pro Juventute dans le district de Sion

SION. — Ces jours-ci on procède à la vente des timbres Pro Juventute. L'œuvre de Pro Juventute rayonne dans tout le pays et permet à d'innombrables familles éprouvées de ne pas sombrer dans le désespoir. Elle peut aider efficacement grâce à l'appui qui, chaque année, lui est accordé spontanément.

Dans de nombreux domaines Pro Juventute exerce une action bienfaisante, une mission aussi large que généreuse. Elle consacre toutes ses forces au bien-être de la jeunesse suisse. Pour lui permettre de réaliser pleinement les tâches qu'elle s'est assignées, cette association espère qu'un bon accueil sera fait aux timbres de cette série.

Elle remercie aussi tous les donateurs. Il est bon de préciser également que le 90 % du produit de la vente dans le district sera attribué à des actions régionales pour ce même district de Sion.

Pauvres pêcheurs, mais...

SION (Ch). — A l'heure où les pêcheurs du Valais apprennent avec stupéfaction que le Rhône est pollué sur une bonne partie de son cours, et que les truites seront plutôt rares pour l'ouverture, ils se réjouiront de savoir que le canal de la Blancherie, qui avait été vidé de ses habitantes au moment des travaux de sa couverture du côté de la piscine, a été réempoisonné samedi sur une bonne partie de sa longueur.

De nombreuses pièces (et quelques poissons), ont été mises à l'eau samedi après-midi, par les services compétents.

Voilà qui fera plaisir à nos amis pêcheurs.

Au Congo, après un rapport accablant,

M. Tschombé est en difficulté

Le bastion katangais a su résister efficacement aux attaques des Casques Bleus, comme à celles de troupes du général Mobutu, mais cela tant que l'offensive portait son effort sur le sud de la province.

Maintenant que le gouvernement central de Léopoldville a déclenché une action militaire contre le Nord Katanga, Elisabethville est en perte de vitesse. Nul n'ignore en effet que le parti « Balubakat » majoritaire dans cette région est fortement opposé à M. Tschombé et à la sécession. Pour tout dire, la Balubakat est assez proche des thèses lumumbistes.

C'est pourquoi les troupes congolaises n'ont pas dû rencontrer d'autre résistance que celle des Casques Bleus à leur entrée à Albertville, le principal centre nord-katangais, à Nyunzu, Manono et Kabalo.

On se souviendra que ce n'est pas la première fois que le nord de la province, se désolidarise du gouvernement Tchombé.

A cette désagrégation de son territoire, le président katangais peut ajouter encore une autre menace. C'est la réconciliation officielle du général Lumumba, commandant en chef des troupes de la province pro-lumumbiste de Stanleyville, avec le gouvernement central de Léopoldville.

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Léo, le premier ministre Adoula a rétabli dans son grade de major-général Victor Lundula. Celui-ci devient donc l'adjoint direct du général Mobutu et le chef militaire des provinces de Stanleyville et du Kivu.

Sur le plan international, M. Tchombé est aussi l'objet d'attaques violentes. Le Conseil de sécurité a

repris cette nuit son examen de la situation au Katanga. Mais hier, déjà, on avait entendu M. Bomboko, ministre des Affaires étrangères du Congo déclarer que le président Tchombé ne représentant pas l'ensemble du Katanga, il n'y avait pas de raisons constitutionnelles d'engager avec lui des pourparlers. Quand au délégué de l'Ethiopie, il préconisa la déportation par la force des mercenaires demeurant au Katanga. Mais c'est surtout la publication du rapport de la Commission internationale chargée d'enquêter sur la mort de Patrice Lumumba qui a défrayé la chronique à Manhattan. Formel sur ce point, MM. Lumumba, Okito et Mpolo ont été tués le 17 janvier après leur arrivée dans une villa située près d'Elisabethville et, selon toute probabilité, en présence de hautes personnalités du gouvernement de la province du Katanga, à savoir M. Tchombé, MM. Munongo et Kibwe. Des soupçons graves pèsent sur deux mercenaires belges qui seraient auteurs et complices du meurtre, connus d'après un

plan pré-établi.

Il est significatif aussi que ce rapport signale :

« M. Kasa-Vubu et ses collaborateurs (c'est-à-dire les membres du gouvernement central de Léopoldville) ont remis M. Lumumba et ses collègues aux autorités katangaises alors qu'ils savaient parfaitement qu'ils les mettaient entre les mains de leurs ennemis politiques les plus acharnés. »

Reste à savoir désormais qui est le plus coupable ?

De toutes façons, M. Tchombé et son ministre Munongo ne sortent pas vainqueur des épreuves actuelles. Et le Congo vit toujours en pleine anarchie.

André Rougemont.

Le malheureux otage russe de M. Molotov



Seule sa fille Svetlana, retenue comme otage en URSS, était venue saluer à la gare M. Molotov, qui a regagné Moscou.

Un médecin examine Ben Bella

Mais tout cela ne résout rien !

PARIS (Afp). — On apprend au ministère de la justice que Ben Bella et ses compagnons ont reçu, au cours de la matinée d'hier, la visite du professeur Hamburger, chargé de leur surveillance médicale. Ce dernier était accompagné de quatre assistants et d'un représentant de la Croix-Rouge internationale.

Selon l'entourage du garde des Sceaux, l'état de santé des trois détenus, s'il est l'objet d'une surveillance particulière, ne nécessite pas pour l'instant une alimentation forcée.

On précise place Vendôme que les détenus du Turquant, après avoir opposé une certaine résistance à l'application de la décision de transfèrement qui leur était notifiée par M. Schnell, directeur de l'administration

pénitentiaire, ont finalement accepté de s'y prêter. La porte de la chambre dans laquelle ils avaient « organisé » leur résistance, dut être crochétée et non enfoncée. C'est alors que Ben Bella et ses compagnons déclarèrent

à M. Schmelk, qui les en remercia, qu'ils se tenaient prêts à monter dans les ambulances qui les attendaient.

Le directeur de l'administration pria alors les détenus de mettre leurs affaires en ordre. Ceux-ci confièrent à leur avocate, qui avait été appelée entre temps, deux valises de documents. Des scellés furent ensuite mis dans toutes les pièces où pouvaient se trouver des effets ou objets personnels leur appartenant.

Les trois détenus gagnèrent à pied les ambulances, leur état de santé

pouvant leur permettre comme leur permit de gagner à pied le pavillon de l'hôpital de Garches où ils se trouvent actuellement.

Dans ce pavillon, d'où l'on avait évacué avant leur arrivée dix-neuf jeunes convalescentes, les détenus algériens occupent trois chambres séparées mais pouvant communiquer entre elles.

Le transfèrement de Ben Bella et de ses compagnons à Garches ne résout rien, déclarait-on hier matin dans les milieux FLN de Rabat, politiquement, ajouta-t-on dans ces mêmes milieux, la seule solution possible et susceptible d'accélérer le processus qui conduit à la négociation est de rendre leur liberté aux cinq ministres algériens afin qu'ils puissent participer aux négociations GPRA - Gouvernement français.

Les observateurs à Rabat relèvent la différence très nette de ton entre, d'une part, cette prise de position relativement modérée, d'autre part, l'attitude « survoltée » des milieux marocains, en particulier des partis d'opposition.

Dans les milieux FLN de Rabat, on paraît même s'étonner de la violence de cette opposition marocaine, alors que, dit-on dans ces mêmes milieux, lorsque celle-ci fut au pouvoir de 1958 à 1960, elle ne fit rien qui ait permis d'aboutir à la libération de Ben Bella et de ses compagnons.

La France, face au problème de Berlin, a affirmé qu'il n'y a absolument rien de neuf

PARIS (AFP). — M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, qui était l'hôte d'honneur à un déjeuner offert par la presse diplomatique française, a traité, entre autres, du problème de Berlin.

« S'il y avait une négociation avec les Russes, a dit le ministre, elle devrait porter sur un règlement européen, c'est-à-dire sur les problèmes résultant de l'Allemagne, de sa division, y compris le problème de Berlin et sur la sécurité européenne ».

Le général de Gaulle, lorsqu'il a dit que la France est toujours prête à négocier, à condition qu'il n'y ait pas de menaces, n'a fait, selon M. Couve de Murville, qu'énoncer une constante de la politique française : il est toujours bon de négocier, mais dans des conditions normales, c'est-à-dire entre partenaires négociant librement et dont l'un ne cherche pas à imposer une solution préparée à l'avance et surtout accompagnée de menaces, comme la Russie l'a fait depuis l'été dernier.

Interrogé sur les propos tenus par les dirigeants soviétiques avec les

ambassadeurs occidentaux au cours de la réception du 7 novembre au Kremlin et sur l'audience accordée par le président Nikita Khrouchtchev à l'ambassadeur allemand M. Hans Kroll, le ministre a répondu : « La question est maintenant bien éclairée. Il n'y a rien de nouveau ». Enfin, M. Couve de Murville estime que si, un jour, des arrangements satisfaisants ou un modus vivendi doivent être conclus sur le problème de Berlin, « il est difficile d'imaginer que le mur de Berlin subsiste ».

■ LOS ANGELES (Afp). — Une semaine après le début des incendies qui, ont ravagé Bel Air et le Canyon Topanga où 465 maisons appartenant à des personnalités d'Hollywood ont été brûlées, un nouvel incendie s'est déclaré dans les broussailles qui recouvrent les collines voisines des Monts San Gabriel et qui sont situés à environ 15 km de ces deux quartiers luxueux de Los Angeles.



Ben Bella (à g.), avec Boudiaf peu après leur arrestation. On sait que Ben Bella a été transféré dans un hôpital.

Une vaste épuration se poursuit en Egypte

LE CAIRE (AFP). — L'arrestation de près de 10 000 délinquants connus de la police et la destitution de quatre des principaux gouverneurs de provinces figurent parmi les nouvelles mesures « d'épuration indispensables pour l'établissement d'une nouvelle société » qui ont été prises au cours de la nuit de mardi par le gouvernement de la RAU.

L'aspect le plus spectaculaire de ces mesures d'épuration est l'arrestation des délinquants. Le ministre de l'Intérieur, M. Zakaria Mohieddine, a ordonné un gigantesque coup de filet pour débarrasser le pays de tous ceux qui « ne sont pas, par leur conduite, en accord avec les règles de la nouvelle société socialiste, coopérative et démocratique ».

● BRISTOL (Angleterre) (Reuter). — Le feu ayant éclaté dans leur maison de vacances, deux jeunes mariés et leur enfant de trois mois ont péri mardi carbonisés à Olveston, près de Bristol. Il s'agit des époux John David et Margaret Hamilton.

VALAIS DERNIERE

Découverte macabre

VOUVRY (FAV). — Hier, en fin d'après-midi, on a retiré du Rhône à Vouvry, à la hauteur de la gare, le corps d'un homme âgé de 40 à 50 ans.

Voici son signalement : taille, 160 cm environ, corpulence plutôt petite, cheveux châtain foncé, vêtu d'une chemise blanche avec au col l'inscription suivante : Abbe E. Pantaloni gris foncé se portant sans ceinture.

Tous renseignements au sujet de cette disparition sont à communiquer au commandant de la police cantonale, à Sion, tél. (027) 2 10 47 ou au poste de police le plus proche.

Au Caire, plus de 5 000 repris de justice ont été arrêtés. Trois grandes institutions de la banlieue de la capitale accueillent les délinquants.

Violente émeute : 4 morts

RANGOUN (AFP). — La violente émeute anti-musulmane qui a éclaté à Okkalapa, dans la banlieue nord de Rangoun, a fait quatre morts et une vingtaine de blessés hospitalisés. Deux des manifestants ont été tués par la police qui a dû ouvrir le feu à plusieurs reprises pour se dégager d'une foule hostile armée de couteaux, de barres de fer et de bouteilles cassées.

Les deux autres tués sont des musulmans qui ont été lynchés par la foule. De nombreux blessés, parmi lesquels quelques moines bouddhistes, ont été emmenés par les manifestants pour être soignés dans les villages environnants.

Montgomery condamné

LONDRES (AFP). — Un tribunal de Londres a condamné à 10 livres sterling d'amende et à 5 guinées de dépens le maréchal Bernard Montgomery, vicomte d'El Alamein.

Il s'agissait d'une contravention dressée au maréchal Montgomery le 22 juillet dernier pour « avoir conduit dangereusement et n'avoir pas respecté un sens unique ».

L'issue de l'entretien Adenauer - Kroll

BONN (Afp). — Un communiqué officiel a été publié, mardi soir, à l'issue de l'entretien qui s'est déroulé pendant plus d'une heure et demie, entre le chancelier Adenauer et le Dr Hans Kroll, ambassadeur de la République fédérale à Moscou, rappelé d'urgence à Bonn.

Le communiqué souligne notamment que le gouvernement fédéral « continuera de rechercher en commun avec ses partenaires occidentaux une solution pour la question de l'Allemagne et de Berlin sur la base d'un accord ».

Il souligne que l'ambassadeur, M. Hans Kroll, n'avait pas été autorisé par le gouvernement fédéral à faire part à M. Khrouchtchev, au cours de la conversation qu'il a eue avec lui le 9 novembre, de ses réflexions personnelles.

Un porte-parole du ministère fédéral des affaires étrangères a déclaré mardi soir qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à un rappel définitif de M. Kroll de Moscou.



Ces soldats attirent tous les regards à Accra

Ces deux soldats du Omenae de Akim Kotoko ont attiré tous les regards pendant une revue « militaire » donnée en l'honneur de la reine Elizabeth à Accra.